



Introduction

L'Ifrée est régulièrement sollicité sur la question de la mobilisation. Les acteurs de l'éducation à l'environnement souhaitent toucher des publics éloignés de leurs initiatives pour élargir le champ des personnes sensibilisées aux enjeux environnementaux ou permettre d'agir et de s'impliquer sur ces sujets. Nous déployons un certain nombre de points de repère pour y répondre à travers nos formations et nos publications.

Toutefois, la question d'aborder les enjeux de biodiversité avec des publics adultes ou familiaux en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) comporte des spécificités importantes (publics en précarité, espace très urbanisé...). Aussi, lorsque l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a lancé son appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur « Les leviers de la mobilisation des acteurs et de la société autour des enjeux de protection de la biodiversité » avec un axe concernant les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'Ifrée a souhaité saisir cette opportunité pour approfondir ces questions avec un groupe de travail mixte d'éducateur·rices à l'environnement et d'animateur·rices socioculturels de quartiers, croiser les pratiques et expérimenter des formes d'intervention auprès des publics en QPV. Le soutien de l'OFB, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la DRAJES Nouvelle-Aquitaine a permis de constituer le groupe de travail mixte de praticien·nes et de déployer un dispositif de formation-accompagnement sur 18 mois.

L'accueil des associations d'éducation à l'environnement et des structures socio-éducatives intervenant dans les QPV de Nouvelle-Aquitaine a été très positif, confirmant l'intérêt d'approfondir la manière d'aborder ces enjeux dans les QPV. Pourtant, rattrapées par leurs contraintes socio-économiques, une part des structures n'envisageait pas de consacrer de temps salarié à explorer un domaine qui ne correspondait pas à un projet d'intervention programmé et financé, et la plupart avaient une charge trop importante de travail pour y ajouter l'exploration d'un nouveau champ d'intervention (que ce soit les QPV pour des structures d'éducation à l'environnement ou le sujet de la biodiversité pour les structures d'animation dans les quartiers). Premier constat : la pression socio-économique qui s'exerce sur les associations complique leur capacité à se saisir de nouveaux enjeux pour les explorer et se former.

Dans ce contexte, les structures qui se sont portées candidates pour le dispositif sont des structures qui ont pour la plupart déjà de premières expériences dans le domaine ou bien un projet envisagé ou en cours. L'Ifrée a ainsi constitué un groupe de **neuf participants** issus de **huit structures associatives** réparties dans **cinq villes** de Nouvelle-Aquitaine, dont trois associations avec une porte d'entrée environnementale (animation scientifique, naturaliste ou de maraîchage), quatre centres socioculturels et une association d'éducation populaire. Un congé maternité et deux départs ont amené le groupe de participants à fluctuer au fil des 18 mois de l'accompagnement.





Présentation du dispositif

Le dispositif mis en place par l'Ifrée débutait par une session de formation initiale de 3 jours (mai-juin 2022) pour partager des repères communs, croiser les regards et envisager à partir de là des actions à expérimenter. Des entretiens individualisés et des temps collectifs ont

ensuite permis d'accompagner à distance les animateurs à concevoir leurs démarches et les mettre en œuvre. Une session de formation intermédiaire de 2 jours (mars 2023) a permis d'approfondir certains aspects et de choisir collectivement quelques pistes à expérimenter.

Les temps de formation et d'accompagnement ont permis d'aborder :

↳ Un croisement de regards sur :

- l'intérêt de parler de nature en ville, de ses bienfaits, du besoin de nature, des thématiques liées ;
- les liens possibles entre les enjeux de biodiversité et les préoccupations de publics en quartiers populaires urbains ;
- des formes d'animations en lien avec la nature, la diversité des projets possibles pour aborder les questions de biodiversité.

↳ Des repères structurants sur :

- les différentes approches en éducation à l'environnement, notamment le fait de se décentrer d'une visée cognitive pour aborder la biodiversité afin de mobiliser d'autres pédagogies (sensibles, immersives, actives...) ;
- la complémentarité des démarches éducatives des structures impliquées (celles partant des publics et de leurs préoccupations pour les accompagner à se saisir du sujet selon ce qui fait sens pour elles, et celles partant du sujet pour le porter à connaissance des publics ou leur permettre d'en faire l'expérience), ainsi que l'incidence sur la posture d'animation et les partenariats à envisager ;

- le lien au sujet qui est divers et parfois à construire, et ce que cela induit dans l'animation ;
- la visée participative et son incidence sur le résultat attendu et la démarche.

↳ Des méthodes pour :

- spécifier le public auquel on souhaite s'adresser (sortir de la tentation de s'adresser à un ensemble large et flou), identifier ses caractéristiques et où le rencontrer, quoi lui proposer ;
- mieux cerner le rapport de ce public spécifique au sujet (notamment en lien avec son vécu et ses centres d'intérêt), l'aider à le conscientiser à partir du vécu ;
- interpeler les personnes et favoriser leur expression au travers de différentes modalités ;
- repérer les autres acteurs existants et les partenariats possibles, les relais (pour aller à la rencontre du public, pour mettre en place des animations).





Expérimentations et enseignements

Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation et l'analyse de cinq de ces expériences, puis des enseignements et points de repère apportés en lien avec ces expériences.

Ces éléments se basent sur les travaux de Marin Minard, étudiant en sociologie intervenu sur le projet lors d'un stage de six mois à l'Ifrée, co-porté avec la chaire Participations Médiation Transition citoyenne de l'Université de La Rochelle, pour un master 2 « Villes et Nouvelles Questions Sociales » de l'Université de Lille. Il a notamment apporté des éclairages issus de la recherche sociologique contemporaine concernant les QPV.

Compte tenu de l'étendue géographique du territoire concerné, la réalisation de chaque « fiche expérience » s'est appuyée sur une visite sur site et deux entretiens, dont un réalisé à distance. Une des expériences n'a pas pu faire l'objet d'une fiche, les changements de personnel internes à la structure n'ayant pas permis la tenue de ces rencontres.

Les praticiens de l'Ifrée ont parfois complété cette analyse avec les éléments perçus à travers l'accompagnement personnalisé des animateur.rices au cours du dispositif et mis en perspective les éléments saillants des pratiques éducatives de terrain.

Au cours des différentes étapes du dispositif, l'Ifrée a identifié qu'aborder le sujet de la biodiversité avec les publics en QPV amène à interroger (en référence aux flèches du schéma en page suivante) :

- la relation de la structure au sujet (élément clé de sa mobilisation dans le projet, pouvant évoluer avec le projet) ;
- la relation de l'animateur-riche au sujet (évoluant au cours du projet) ;
- la relation de son public au sujet (objet de travail de l'animateur-riche qui cherche dans un premier temps à cerner cette relation et à l'alimenter pour lui permettre d'évoluer) ;
- la relation de l'animateur avec son public (représentations, postures, pratiques, démarches à engager) ;
- la relation de l'animateur avec sa structure (contexte de travail et influence sur sa capacité d'action, contribution de l'animateur-riche à faire évoluer la structure dans son approche de la biodiversité) ;
- la relation du public avec la structure (niveau de confiance, type d'accompagnement...).

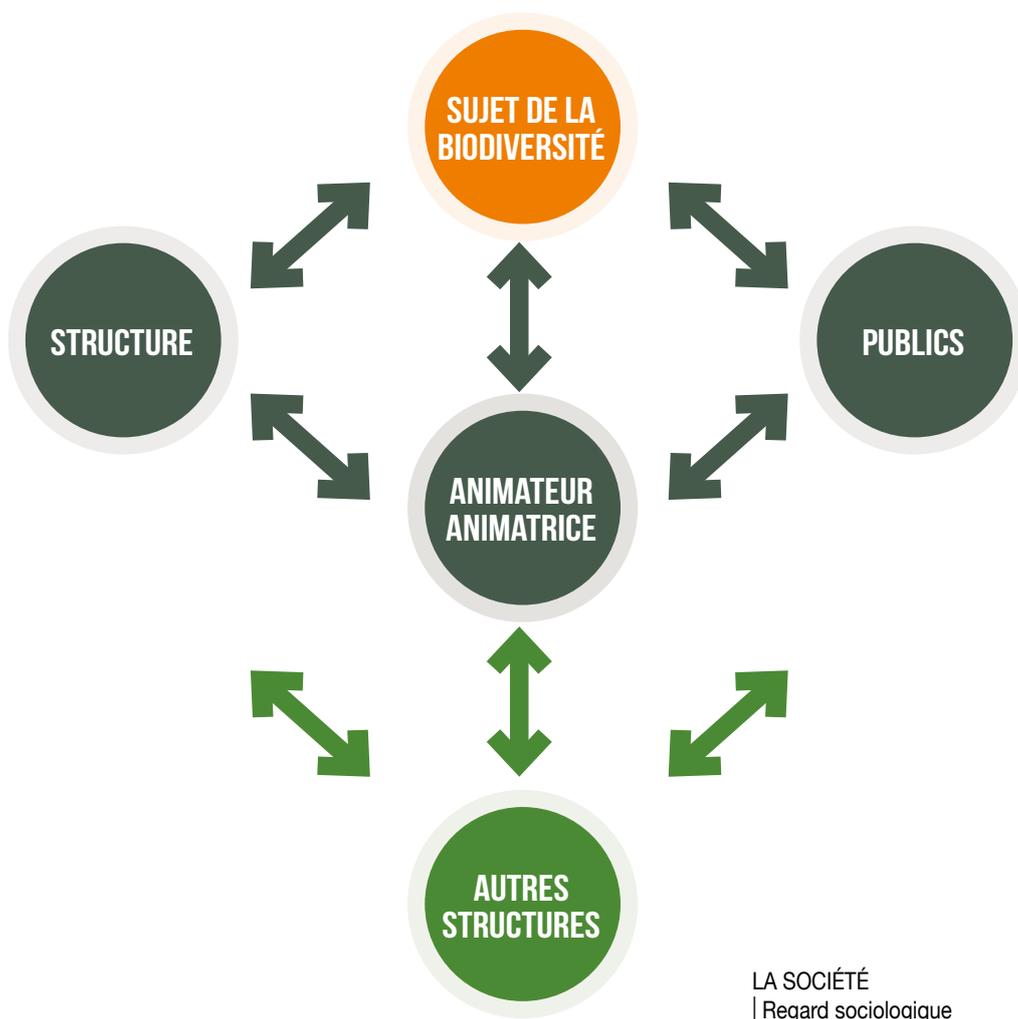


En complément, il convient de faire apparaître également :

- l'interaction de l'animateur et de son public avec d'autres structures du territoire (dont les autres acteurs de la Politique de la ville, les partenaires du projet, etc.) ;

- le cadre plus large du contexte social dans lequel cette action intervient, propre au quartier ou plus large, qui influe sur les publics autant que sur les animateur-rices ou leurs structures, et qui est donné à voir dans la suite de ce document par le regard sociologique qui a largement contribué à cette démarche de capitalisation.

**LES RELATIONS EN JEU DANS UN PROJET « BIODIVERSITÉ »
AVEC LES HABITANTS EN QPV**



NB : Toutes les données statistiques utilisées dans la présentation des quartiers au sein des fiches expérience sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP033010>
Le seuil de pauvreté monétaire, auquel il est fait référence dans ces fiches, est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60 % du niveau de vie médian (soit 1 128 € par mois en 2018).

Le jardin partagé de la place Auzanneau

à Niort

STRUCTURE PORTANT L'EXPÉRIMENTATION : Centre socio-culturel De Part et D'Autre (Niort) et Association Vent d'Ouest (activités de jardinage).

QUARTIER PRIORITAIRE DES POLITIQUES DE LA VILLE (QPV) CONCERNÉ : Clou Bouchet (Niort).

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS : 4 demi-journées par semaine dont 2 demi-journées animées par les deux animatrices en commun.

BUDGET ALLOUÉ (HORS SALAIRE) : 1000 euros par an.

PARTENAIRES : Ville de Niort (propriétaire du jardin, réalise des aménagements).

PUBLIC(S) VISÉ(S) : Habitant-es du quartier du Clou Bouchet, enfants (sur temps scolaire ou périscolaire), groupes venant d'autres structures.

ACTIVITÉ(S) : Jardin partagé, temps de discussion, projection de films documentaires, sorties nature et culture, visite d'une ferme, ateliers ludiques.

OBJECTIF : Faire prendre conscience aux habitant-es du QPV de la richesse de différents milieux naturels, les sensibiliser à la permaculture tout en favorisant le lien social dans le quartier.



CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

Le quartier du Clou Bouchet

On constate dans ce quartier, qui est **le plus pauvre de la ville**, une augmentation du taux de pauvreté monétaire atteignant 60 % en 2018, avec une précarité plus large. Plus des trois-quarts de la population ont un bas revenu. Seuls 37 % sont actifs et, parmi eux, 35 % ont un emploi précaire. Pour 53 % des ménages, plus de la moitié du revenu provient de prestations sociales. 96 % des ménages sont locataires et résident en **logements sociaux collectifs**. Ces données socio-économiques, résidentielles et même éducatives (taux de **retard en terminale** de 44 % avec une concentration des enfants de familles défavorisées dans les lycées de secteur) illustrent bien la situation extrêmement difficile de ce quartier et la **fracture** avec le reste de la commune niortaise est patente.

L'association et le projet

Le jardin partagé est géré conjointement par deux associations : le centre socioculturel De Part et d'Autre et l'association Vent d'Ouest. La première se donne pour mission « de créer du lien social et de contribuer au “mieux vivre ensemble” dans son quartier »¹; et c'est initialement en ce sens qu'a été pensé cet espace de culture potagère lorsque le CSC en a repris la gestion. La partie éducation à l'environnement et apprentissage des pratiques de jardinage est prise en charge par la seconde association, Vent d'Ouest, qui anime plusieurs jardins partagés dans la ville, en partie en quartiers populaires avec un objectif de bien-être, de santé publique, de lien social et d'insertion. Le projet autour du jardin de la place Raoul Auzanneau vise donc aussi bien à accompagner les bénévoles à partici-

per à un projet collectif – et donc à **développer des compétences et du lien social** –, qu'à sensibiliser ces mêmes jardinier·ières aux **pratiques durables**.

➤ **2010** : création d'un jardin familial par des habitant·es du quartier dans une optique vivrière.

➤ **2013** : implantation d'une antenne médico-sociale sur l'emplacement du jardin et déplacement du jardin place Raoul Auzanneau. Inauguré par la mairie après une étape de concertation, sa gestion est désormais confiée au CSC avec une visée davantage éducative que nourricière.

Mettre le jardin au cœur du quartier, un choix au détriment des jardinier·ières d'origine

Le jardin, à l'origine vivrier, a été déplacé en 2013 vers la place Raoul Auzanneau qui constitue le cœur du Clou Bouchet.

Si cette mise en lumière nouvelle a favorisé l'implication de nouvelles personnes de même que l'investissement de fonds publics pour de nouveaux aménagements, elle a en revanche eu comme **effet secondaire**, en éloignant les nouvelles parcelles des lieux de résidence des jardinier·ières originel·les, de provoquer leur abandon progressif du jardin.

Cela peut s'expliquer aussi par le fait que l'espace vert, plus visible et au centre du quartier, connaît davantage de passage et de dégradations, autre facteur de **démotivation**.

Ce déménagement a donc engendré un renouvellement des profils d'engagement, et de nouvelles pratiques potagères, passant d'un rôle alimentaire à un rôle éducatif.

La participation au dispositif de l'Ifrée a semblé, aux deux associations impliquées, être une bonne opportunité pour essayer de travailler sur l'appropriation du jardin par l'ensemble des habitants riverains en vue de favoriser le respect de cet espace et la découverte par tous des bénéfices qu'il apportait au quartier.



1. <https://csniort.centres-sociaux.fr/centres-socioculturelles/csc-de-part-et-dautre>

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION

Les actions

Animation du jardin partagé

Les deux animatrices se répartissent les tâches selon qu'elles sont liées à l'activité de jardinage ou d'animation sociale. La médiatrice du Centre socioculturel De Part et d'Autre assure la coordination du projet « Jardin des Partages » et de toutes les actions qui sont mises en place au jardin auprès des habitant·es avec les partenaires (GODS – atelier sur la thématique de la Biodiversité ; Les Cabas Solidaires – Panier de légumes moches Bio et atelier cuisine avec dégustation gratuite ; ressourcerie « Bazar, etc. » – ateliers sur le développement durable : atelier bois, créatif et électronique ; Repair café – atelier de réparation des objets électronique). La salariée de Vent d'Ouest a longtemps exercé dans les métiers du travail social (Aide sociale à l'enfance, conseil en économie sociale et familiale) et est donc très à l'aise avec les publics présents au jardin. Ceux-ci sont multiples et vont des habitant·es bénévoles aux enfants de l'accueil de loisir du CSC en passant par des groupes provenant de structures partenaires (IREPS – Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, par exemple). En tout ce sont 450 personnes qui viennent au jardin dans l'année, ponctuellement ou plus régulièrement.

Les temps habituels d'animation avec les bénévoles débutent par un **accueil** autour d'un café, qui sert de moment d'échange, de prise de nouvelles et éventuellement d'orientation vers des services et prestations. A la suite de cela, les animatrices accompagnent les jardinier·ières dans les différentes tâches, en leur montrant les pratiques à adopter et en saisissant les différents prétextes permettant d'aborder la thématique de la **biodiversité** avec elles et eux. Les quelques aliments récoltés sont donnés aux bénévoles, et les animatrices peuvent prêter des

outils – ainsi que les clés du jardin lorsqu'elles sont absentes – aux jardinier·ières afin qu'ils et elles puissent cultiver des plants chez eux et elles.

Temps de questionnement des publics sur la notion de biodiversité

À partir d'un questionnaire préparé en amont, plusieurs questions ont été posées sur le temps d'accueil aux jardiniers réguliers. Il en ressort qu'après plusieurs années de pratique du jardin, le terme de « biodiversité » semble plutôt étranger aux 8 participants réguliers qui attribuent leur attrait pour le jardin moins à un intérêt pour la nature qu'à d'autres raisons (notamment en lien avec le fait de faire avec d'autres, de se réaliser). Ils et elles expriment

pendant leur attachement à ce jardin et à la diversité des plantes, au cycle consistant à nourrir la terre avec le compost, à la maîtrise de ce qui pousse.

Animations et sorties diverses

En parallèle du potager, les deux associations mènent avec les bénévoles du jardin de nombreuses autres activités, qui visent à accentuer la sensibilisation des habitant·es à la biodiversité.

Cela passe par un ensemble d'animations telles que des présentations sous forme imagée du rôle et du fonctionnement du compost, ou bien des projections de films **documentaires** (surtout par mauvais temps lorsque le jardinage est impossible) sur la biodiversité suivies d'un échange avec les habitant·es.

Les jardinier·ières se sont également rendu·es au FIFO, le festival international du film ornithologique de Ménégoûte ainsi qu'à diverses **expositions** botaniques.



Des sorties dans la nature ont aussi été programmées, de même que la **visite** d'une exploitation maraîchère utilisant la permaculture. À l'occasion de cette visite, les jardinières ont pu faire des liens avec certaines pratiques similaires qu'ils avaient, comme le paillage par ex. et elles et ils ont mesuré, à travers ce regard extérieur, qu'il s'agissait d'une pratique considérée comme vertueuse.

Présentation du jardin partagé lors d'événements

Des temps de présentation ont permis de mettre les jardinières à l'honneur, notamment lors de la fête de quartier où celles et ceux-ci ont pu à la fois présenter le fonctionne-

ment du jardin et proposer des produits issus de celui-ci. Au-delà de ce moment institué, ces bénévoles passent en réalité beaucoup de temps sur la place à proximité du jardin et servent donc de vigies pour empêcher les dégradations, mais aussi de représentant-es en expliquant aux curieux-ses les missions et usages du lieu.

Aménagement

Pour travailler sur **l'évitement de la dégradation**, une haie d'arbustes pour délimiter l'espace du jardin a été en partie plantée. Ce projet sur plusieurs années va se poursuivre chaque hiver.

Éléments d'analyse du projet

Un rôle de lien social qui favorise l'investissement

Si le jardin est pensé à long terme comme un lieu de sensibilisation aux pratiques écologiques, force est de constater qu'il est aussi avant tout un lieu de **lien social**. Les jardinières, isolé-es pour la plupart, aiment s'investir dans une activité qu'ils et elles pratiquaient déjà (ou avaient déjà pratiquée) pour une partie, tout en rompant avec la solitude. Certains publics, avec des problématiques personnelles plus ou moins lourdes, y trouvent aussi un lieu d'émancipation et de valorisation, parce qu'on leur confie des outils ou une tondeuse motorisée (pour une femme notamment) impliquant leur responsabilisation. Le jardinage est donc un **support social et écologique**, et les animatrices ont réussi à pousser d'un cran l'investissement des jardinières. A l'occasion d'une fête de quartier, une partie des bénévoles ont tenu le stand du jardin afin d'expliquer aux habitant-es leur activité et le rôle du jardin, ce qui a été vécu comme un moment de valorisation personnelle par chacun-e. Ce faisant, les animatrices désirent faire des bénévoles des « **ambassadeurs** » et ambassadrices du jardin partagé, afin de diffuser à un plus grand nombre l'envie de s'investir et les bonnes pratiques écologiques. On peut toutefois noter que même les bénévoles ne semblent pas réceptifs et réceptives à la thématique de la biodiversité, adoptant les pratiques recommandées davantage par souci de bien faire que par véritable conversion. Si les intervenantes n'ont pas réussi à élargir concrètement le cercle, assez fermé, de jardinières régulières ni même à diffuser cette « morale écologiste » recherchée,

on peut cependant souligner le développement effectif de l'engagement des bénévoles.

La pratique écologique du jardin bouscule les repères des participants dans le rapport à ce qui est « propre », à la maîtrise du vivant, à l'utilisation d'engins motorisés (dans ce qu'elle touche du rapport à la terre et des repères genrés). Cela vient interagir avec le vécu des participant-es et leurs motivations à s'impliquer au jardin. L'intégration de pratiques écologiques se fait donc sur le temps long, et plus encore leur conscientisation. Les usages au jardin servent aussi de repères pour expliquer les évolutions de pratiques de la municipalité (tonte différenciée dans les espaces verts par exemple) et pour être réceptifs à des expériences externes.



CONTACTS

Andréia Guilhermina : Animatrice Jardin 📍 Association Vent d'Ouest ✉ ventdouestceline@gmail.com ☎ 05 49 79 03 05

Céline Prioult : Médiatrice socioculturelle 📍 Centre Socioculturel De Part et d'Autre ✉ mediatricesocialevdq.dpa@orange.fr ☎ 07 88 51 84 48

Pratiques écoresponsables et biodiversité

à Niort

STRUCTURE PORTANT L'EXPÉRIMENTATION :

Centre socioculturel du Parc (Niort).

QUARTIER PRIORITAIRE DES POLITIQUES DE LA VILLE (QPV)

CONCERNÉ : Tour Chabot-Gavacherie (Niort).

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS :

90 heures par an (hors bénévolat) pour l'axe « écoresponsabilité », soit environ 5,5 % d'ETP.

BUDGET ALLOUÉ (HORS SALAIRE) : environ 1 000 € par an

PARTENAIRES : Ville de Niort (Gestion urbaine de proximité, animatrice environnement).

PUBLIC(S) VISÉ(S) : Familles, public jeune, public enfant.

ACTIVITÉ(S) : L'animatrice rencontrée est médiatrice vie de quartier et travaille en transversalité avec l'ensemble des secteurs du CSC : temps d'échange avec les habitant·es et animations sur l'espace public, accompagnement des initiatives d'habitants, appui aux différentes activités.

OBJECTIF : Mieux comprendre les besoins et envies des habitant·es en matière d'environnement et de biodiversité tout en les sensibilisant au développement durable.



CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

Le quartier de la Tour Chabot Gavacherie

Comme dans tous les quartiers prioritaires, la situation économique et sociale est difficile à la Tour Chabot Gavacherie. Le **taux de pauvreté** y est de plus de 53 % et le taux d'emploi des 15-64 ans est deux fois inférieur à la moyenne communale. Près des deux-tiers des logements (dont 92 % sont des **logements sociaux**) datent des Trente glorieuses, les plus récents ayant été construits dans les années 1980. Ce quartier est aussi l'un des plus « **naturels** » de la ville : il longe la Sèvre Niortaise et de nombreux **espaces verts** (parcs, squares, friches) le composent. C'est donc un potentiel économique latent pour des investisseurs immobiliers et la Ville a lancé en 2022 un projet de renouvellement urbain labellisé « **écoquartier** » dans le QPV. La Tour Chabot Gavacherie est enfin divisé en deux parties suivant le type de population et le profil résidentiel : le nord-ouest (**Tour Chabot**) abrite les habitant·es les plus pauvres, généralement locataires d'un HLM et souvent issus de l'immigration post-coloniale ; au sud-est (**Gavacherie**), c'est un profil mieux doté qui prédomine, dans des maisons individuelles dont les occupant·es sont souvent propriétaires.

L'association et le projet

Si le centre socioculturel (CSC) du Parc ne propose pas à proprement parler d'activité en lien avec l'écologie ou la biodiversité¹ (les trois activités recensées dans la thématique « Action éco-responsable » sont des ateliers de couture, de lecture et de bricolage), cette thématique est pensée comme devant être **transversale** dans le contrat de projet quinquennal 2021-2024. L'idée est donc moins de développer et proposer des animations directement en lien que de « verdir » aussi bien les autres activités que les modes de consommation du centre (achat, tri et

réduction des déchets). C'est en ce sens que l'animatrice souhaite mettre en place, dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'Ifrée, des temps d'**échange** avec les passant-es pour récolter leurs envies en matière de biodiversité.

➤ **Hiver 2019 - printemps 2020** : élaboration du contrat de projet 2021-2024 et intégration de l'écoresponsabilité dans les pratiques du centre.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION

Les actions

L'idée de ces actions est de sensibiliser les habitant-es du QPV et l'équipe du CSC aux **pratiques écoresponsables**², de manière transversale et au travers de plusieurs activités.

Proposition d'une balade nature et créative

Cette première tentative, en octobre 2022, a permis de mesurer que les différents publics présents sur le quartier ne se saisissent pas de la même manière de ce type de proposition, en raison du sujet et des conditions d'accès (inscription ou pas, déroulement en proximité immédiate ou plus loin). Cela a permis de repérer quelques personnes intéressées, et de renforcer l'envie d'aller à la rencontre d'autres publics pour identifier leur intérêt pour le sujet (par un questionnaire verbal).

Intégrer le sujet aux actions existantes

Les premiers échanges avec les collègues du CSC ont permis de percevoir que l'équipe est réceptive à l'idée d'aborder la biodiversité mais a besoin d'être guidée sur la manière de le faire, et a peu de marge de manœuvre pour mener des actions supplémentaires. Le rôle de l'animatrice serait donc de les aider à intégrer cette dimension dans les actions existantes. Pour cela, elle est entrée en contact avec des partenaires ressources du territoire et a commencé à identifier des complémentarités et possibilités.

Les temps d'« aller vers » pour aborder la thématique avec les habitant-es

Répartis en deux animations, ces temps visent à récolter les envies et ressentis des habitant-es rencontrés par rapport à la nature.

Le premier de ces deux moments, le **Mercredi Café**, se tient de manière bi-mensuelle d'avril à octobre sur deux heures de la matinée et vise un public adulte. Une boisson chaude ou froide est l'occasion d'échanger avec l'équipe d'animation.

Rue'Bambelle est davantage à destination des enfants et de leurs parents, les mardis de l'été de 17 h à 21 h.

Sur la méthode et l'objectif, ces deux dispositifs sont similaires. Ils visent en effet à récolter les avis et les envies des habitant-es de passage sur la place au cœur du quartier, en engageant le dialogue avec elles et eux, parfois à l'aide d'accessoires (bouquets de menthe par exemple). Ces échanges pourraient potentiellement amener l'équipe du centre à proposer aux 10-13 ans un **micro-chantier** de construction de bacs à culture « si c'est l'envie des habitants, si ça leur semble pertinent » (avec l'appui de bénévoles de la structure et des partenariats à engager avec des acteurs locaux).

De premières expressions collectées d'adultes et de jeunes ont évoqué des envies de nature dans le quartier et une idée de réaménagement d'un espace inutilisé.

1. https://csniort.centres-sociaux.fr/les-activites/?_sft_csc=du-parc&_sft_themes_activ=actions-eco-responsables

2. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CSC du Parc du mercredi 5 avril 2023 (pp. 42-43).

Ces expressions pourront être reprises pour le microchantier, et complétées lors du processus de renouvellement du projet social du CSC.

Les activités de « découverte » de la nature

Le CSC propose aussi des **sorties** dans la nature à bas prix pour les familles, des ateliers animés par le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres et des sorties dans le Marais poitevin pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs.

Éléments d'analyse du projet

Les atouts de l'« aller vers » et ses limites

On peut tout d'abord souligner une vraie **volonté d'écoute** et de participation des habitant-es de la part du centre socioculturel. En mettant en place des temps d'échange réguliers et conséquents autour de la biodiversité, l'animatrice peut accueillir les revendications des habitant-es. Toutefois, la thématique n'a pas eu le succès escompté (ce qui ne veut pas pour autant dire que les publics populaires en soient désintéressés ou inconscients), et la salariée du CSC a obtenu davantage de retours en abordant la thématique de la nature à travers celle de la **cuisine** ; des moyens détournés peuvent donc être des outils intéressants. Cependant, il existe une **tension** dans le fait de chercher à éduquer les classes populaires – avec l'objectif de les faire agir par la suite – tout en reconnaissant leur (très) faible participation aux dérèglements climatiques et leur moindre marge de manœuvre en termes de réduction des émissions.

Le travail de plaidoyer du centre social en faveur de l'écologie populaire

Cette mission investie par le CSC et ses salariées peut donc être perçue comme complémentaire ou alternative au travail de sensibilisation des classes populaires visant leur responsabilisation. En effet, les recherches en sociologie de l'environnement ont donné à voir la **pluralité de représentations de l'environnement** selon le milieu social. Alors qu'il sera davantage conçu comme un espace vierge de toute présence humaine en haut de l'espace social (naturalisme) – et dans la philosophie occidentale

Accompagnement de la mobilisation des habitant-es

Au-delà de ces animations, le CSC souhaite prendre en compte et valoriser la faible participation des habitant-es des quartiers populaires aux dérèglements climatiques à la fois vis-à-vis des partenaires institutionnels et par rapport à l'angle à adopter avec le public. C'est en s'appuyant sur ce constat que les salarié-es relaient l'intérêt de prendre en compte la réalité et l'expression des habitant-es lors des échanges avec la municipalité, notamment sur les sujets touchant aux logements et à leur isolation.

de l'environnement –, les classes populaires vont quant à elle percevoir leur environnement à travers le **local**. Ainsi, la défense et la préservation des **conditions d'habitation** est une composante primordiale des préoccupations écologiques populaires, et les articles de presse publiés l'été 2022 et l'été 2023 relayant le besoin d'isolation thermique des logements sociaux en contraste avec la construction d'un « écoquartier » sans habitat social en font partie. En défendant ces doléances, le CSC s'inscrit dans le registre de l'**écologie populaire**, et cela pourrait être un levier plus efficace pour la mobilisation des habitant-es du QPV que de les enjoindre à correspondre à un idéal exogène.



CONTACT

“Plus de nature dans mon quartier” à Bellevue

à Limoges

STRUCTURE PORTANT L'EXPÉRIMENTATION : LPO Limousin.

QUARTIER PRIORITAIRE DES POLITIQUES DE LA VILLE (QPV) CONCERNÉ : Bellevue (Limoges - 87).

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS : 1 salarié pour ½ ETP en année 1 et ¼ d'ETP en année 2.

BUDGET ALLOUÉ (HORS SALAIRE) : 20 000 € pour 2 ans

PARTENAIRES : Bailleur social (liste de contact des habitant-es) ; centre social et socioculturel (intervention sur le jardin partagé géré par le CSC).

PUBLIC(S) VISÉ(S) : Public scolaire (niveau primaire), habitant-es investi-es dans le jardin partagé, habitant-es du quartier.

ACTIVITÉ(S) : Aménagements dans le quartier en vue de favoriser la biodiversité (faune et flore) ; interventions scolaires (observations ornithologiques, ateliers de sensibilisation à la biodiversité).

OBJECTIF : Favoriser la présence de la biodiversité dans les quartiers populaires en s'appuyant sur la participation des habitant-es.



CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

Le quartier Bellevue

Ce QPV, situé à la périphérie sud-ouest de Limoges, présente un profil socio-économique représentatif de la situation dans ce type de zone, fortement précarisé. Par exemple, la moitié des résident-es vivent en-dessous du **seuil de pauvreté**, et cette part est en augmentation constante depuis 2014. Le **taux d'emploi** des 15-64 ans (48 %) est lui aussi inférieur de 8 points à celui de la commune prise dans sa globalité, alors que le niveau de formation est comparable à celui de la ville. Les **ménages, mono-parentaux** pour moitié (contre 22 % pour la ville), résident à 86 % dans des **logements sociaux** (contre 22 % pour l'ensemble de la commune), datant en grande majorité des années 1950 à 1970 et aujourd'hui pointés du doigt pour leur vétusté. Le quartier, coupé en deux au niveau du boulevard Bel-Air, semble concentrer au nord des populations étudiantes et disposant d'un revenu supérieur (classes populaires stables, ménages en début de parcours résidentiel), et au sud des profils plus précaires, et très largement issus de l'immigration coloniale ou post-coloniale, à l'exception d'un petit groupement d'habitant-es âgé-es, vraisemblablement des résident-es « historiques » du quartier.

L'association et le projet

La LPO Limousin, basée en périphérie de Limoges, couvre les trois départements du territoire (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) et fait partie intégrante de la LPO France depuis 2018. Elle se donne pour objectifs de connaître les espèces, de les **protéger** et de **sensibiliser** tous·tes les citoyen·nes à la préservation de la nature¹. Cette association très institutionnalisée travaille de concert avec les services de l'État et les collectivités territoriales afin de mener à bien sa mission de préservation du vivant. Une première expérimentation de « **Plus de nature dans mon quartier** » est menée en Gironde depuis 2018. Suite à l'opportunité d'un financement par le ministère de la Ville et l'Office Français de la Biodiversité, 17 antennes de la LPO France décident de démultiplier ce dispositif sous forme d'expérimentations autonomes, avec une exigence principale : des résultats, rapides et visibles. Les actions, dont le but est de sensibiliser les habitant·es à la biodiversité pour favoriser la préservation d'espèces, passent donc par des sorties d'observation et des ateliers de transmission des savoirs naturalistes, des enquêtes auprès des habitant·es

et des **dispositifs participatifs** visant la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité dans le quartier².

➤ **2018-2019** : expérimentation du programme « Plus de nature dans mon quartier » en Gironde (financé par la Région, le FEDER, des bailleurs sociaux et sur fonds propres).

➤ **Début 2022-fin 2023** : financement par le ministère de la Ville et l'OFB de 9 expérimentations similaires en France (dont celle de Bellevue).

➤ **Début 2023-fin 2024** : lancement de 8 nouveaux projets dans d'autres QPV en France.

➤ **Perspectives 2024** : déploiement national ?

Il a semblé intéressant de faire un pont entre ce dispositif et celui proposé par l'Ifrée, d'autant plus que les animateurs de la LPO n'avaient pas forcément beaucoup de repères pour aller à la rencontre des publics de ce type de quartiers. C'était l'occasion de construire des repères avec des animateurs socioculturels.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION

Les actions

La démarche globale de l'action s'inscrit dans une visée capacitaire au sens où elle conditionne la décision collective d'aménagements « nature » dans le quartier à l'acquisition préalable d'une certaine éducation à l'environnement par la fréquentation d'animations en lien avec la biodiversité. Voici ci-après le type d'activités qu'a pu proposer la LPO dans le cadre du programme.

Intervention dans des classes du QPV

Niveau primaire essentiellement, jusqu'à 30 classes par année scolaire. C'est un public que l'animateur connaît déjà et qui lui a servi de porte d'entrée dans ce nouveau contexte. Interventions basées sur des observations de la faune locale (aux jumelles, dans les environs de l'école ou en bord de Vienne) et animations autour de thématiques environnementales (jeu sur les migrations, construction de nichoirs). L'intervention a débouché sur le projet conçu avec les élèves de renaturer la cour de l'école.

La collectivité a accepté de désimperméabiliser une partie de la surface et d'envisager des travaux de plus grande ampleur à l'échelle de toutes les écoles de la ville.

Animation de stand

À l'occasion d'une fête de quartier organisée par le centre social pour toucher un public adulte, l'animateur a proposé des activités similaires à celles réalisées avec les scolaires. Les personnes ayant fabriqué des nichoirs étaient invitées à revenir avec quelque temps plus tard pour organiser la pose collective de ces nichoirs dans le quartier.

Une tentative de porte-à-porte pour échanger avec les habitants sur les questions de nature, cette tentative a eu peu de succès. L'accueil était chaleureux, mais les personnes semblaient peu réceptives au sujet ou en difficulté pour répondre au questionnaire proposé (y compris parfois à cause de l'obstacle de la langue).

1. www.limousin-lpo.fr/lpo-limousin/presentation

2. www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/plus-de-nature-dans-mon-quartier



Maraudes

Avec l'animatrice du centre social, l'animateur LPO a expérimenté des temps pour aller à la rencontre des habitants dans l'espace public, ce qui lui a permis de rencontrer des jeunes. Une paire de jumelles autour du cou, il leur a spontanément proposé d'observer des martinets, pour engager la discussion. Cela les a amenés à découvrir où nichaient les martinets. L'animateur a ensuite pu contacter le bailleur social qui prévoyait des travaux de rénovation pour proposer des solutions pour préserver le nidage de ces oiseaux. L'animateur envisage de proposer aux jeunes rencontrés de continuer à suivre ensemble l'évolution de cette espèce installée dans le quartier.

Éléments d'analyse du projet

La relation aux autres structures du territoire

La faiblesse du maillage associatif et institutionnel sur le territoire n'a permis l'émergence ni d'une dynamique participative ni d'une démarche volontariste fortes. En effet, il n'existe que **très peu d'associations** (de loi 1901) à Bellevue pour catalyser les revendications et permettre à l'animateur venu de l'extérieur de rencontrer plus facilement un public. De plus, le **centre social** présent sur le quartier n'a pas développé d'offre en lien avec la nature, l'écologie ou la biodiversité, son projet étant axé sur des thématiques de lien social et intergénérationnel. L'animateur souligne également le manque de visibilité dont souffre le centre social, ainsi que la défiance de cet acteur à l'égard de la LPO. Cela ne l'empêche pas de s'appuyer sur cette structure pour approcher son public, ainsi que sur le **bailleur social** malgré des premiers rapports compliqués. La **Ville** comme le bailleur n'apportent pas de moyens financiers ou humains directs à ce projet. Toutefois, la première a répondu favorablement à la demande issue du projet avec les élèves de

Rencontre avec les participants d'un atelier parentalité du centre social pour échanger sur leur intérêt en lien avec la nature, les éventuelles envies pour avoir plus de nature dans le quartier, percevoir dans quelle mesure les bords de rivière à proximité du quartier pourraient être investis avec les habitants du quartier pour conduire des animations autour de la nature.

Animations au jardin partagé

Prise de contact avec un collectif de jardinier·ères (rattaché·es au centre social) pour aller vers un public déjà investi. Animation d'un atelier autour de la biodiversité et des méthodes de permaculture en présence d'un maraîcher sur site puis visite de sa ferme.

Séances de concertation sur les aménagements possibles du quartier

À l'été 2023, organisation de 3 soirées d'échanges avec les habitant·es volontaires sur les aménagements qu'ils et elles souhaiteraient voir mis en œuvre dans le quartier. Présence d'une dizaine de personnes déjà sensibilisées au premier temps : décision de planter un verger autour du jardin.

végétaliser la cour d'école, et le second a fourni à l'animateur la liste des habitant·es pour faciliter la prise de contact. Une nouvelle communication a été faite à partir de cette liste pour la dernière fête de quartier, mais cela n'a pas permis de faire venir de nouvelles personnes.

La réorientation de l'action

La mobilisation des habitant·es a été vécue comme difficile. Le bailleur social ne répondait pas dans un premier temps et le centre social, qui lui ouvrait ses portes, semblait avoir lui-même des difficultés à mobiliser les habitants sur ses actions. L'animateur, souhaitant étendre son action au-delà du cadre scolaire, s'est finalement tourné vers les **bénévoles du jardin partagé**. En bénéficiant ainsi d'un petit collectif déjà organisé et ayant un certain rapport au vivant, il a réussi à s'attacher un centre gravitationnel pour appuyer son action.

Des démarches d'« **aller vers** » ont été mobilisées, à la marge (échanges avec les habitants lors des événements du centre social par exemple), pour étendre les publics, une approche nouvelle à s'approprier pour l'animateur, qui est avant tout naturaliste. L'essai d'étendre l'action à partir de ce noyau, notamment lors de la soirée d'échange autour du projet programmée en juin, n'a pas permis d'agréger beaucoup de nouveaux éléments selon lui. Lors de cette soirée, deux nouvelles personnes se sont manifestées, avec l'envie de proposer et de participer aux différents ateliers/réunions en lien avec le projet. Malheureusement, ils n'ont pas réussi à s'intégrer au groupe « des jardiniers ». Ils souhaitaient mettre en place de nouvelles méthodes de jardinage, qui n'ont pas été approuvées par les « anciens » du jardin. L'absence de discussion et de possibilités de changement/évolution dans les pratiques au jardin partagé ont conduits ces personnes à quitter le groupe.

La place laissée à la participation dans la démarche

Ces 2 ans d'expérimentation se concluent donc par la tenue de 3 soirées destinées à recueillir les suggestions des habitant-es. La première a réuni une quinzaine de personnes : des jardinier-ières et des habitué-es des animations de l'association. Le nombre de participant-es, relativement faible au regard des attentes de la LPO France témoigne néanmoins de la **réussite de l'animateur à mobiliser** une partie des habitant-es.

L'animateur a le sentiment que son public est resté focalisé sur les questions de salubrité-propreté-sécurité du quartier. Il regrette de n'avoir pas réussi à susciter de sentiment positif comme l'envie de planter telle ou telle plante ou d'échanger sur leurs connaissances des plantes de leurs régions d'origine. Pour sortir de ce discours négatif (dégradations du jardin, déchets partout...) c'est lui qui leur a proposé une liste de végétaux, d'arbres qu'ils pourraient planter, à partir de laquelle, un petit échange a eu lieu, aboutissant à l'idée de créer un verger. Les participants ont alors choisi les essences qui le composeraient et validé l'idée de faire un chantier de plantation collectif avec les habitants du quartier. Le fait que le débat s'installe finalement après l'apport sur les plantes/les arbres qu'il est possible de faire pousser, interroge l'animateur. Il estime qu'un préalable formatif sur ces aspects aurait pu être intéressant pour que les habitants puissent se saisir du sujet.

Si le public n'a pas soumis beaucoup de propositions au démarrage, il a donc été jusqu'à une prise de décision à la fin de la séance : **planter un verger** à proximité du jardin. Cela fait suite à l'expression par les participant-es – et par les résident-es du quartier depuis plus longtemps – d'un désir de pouvoir investir les espaces de culture, monopolisés par le groupe de jardinier-ières. Le verger semble donc répondre à un besoin formulé par le public, mais l'animateur regrette une démarche non aboutie qu'il qualifie de « participation déguisée », puisque le temps contraint et l'enjeu de visibilité d'un résultat l'ont conduit à proposer aux participants un **projet déjà prêt** sur la base de ce qu'il a compris de leurs attentes et dont la légitimité est censée résulter de leur acceptation. Les séances programmées en juillet et août devront servir à affiner le projet et les envies exprimées en juin, mais aussi à proposer des animations autour de la biodiversité. Le salarié de la LPO souhaite donc **prolonger l'action** afin de pérenniser ces premiers résultats.



CONTACT

Franck Taboury : Chargé d'études et animateur EEDD 📍 LPO Limousin ✉ limousin@lpo.fr ☎ 05 55 32 20 23

Le jardin partagé de Grand Parc

à Bordeaux

STRUCTURE PORTANT L'EXPÉRIMENTATION : GP Intenôt – Centre Social Culturel du Grand Parc (Bordeaux).

QUARTIER PRIORITAIRE DES POLITIQUES DE LA VILLE (QPV) CONCERNÉ : Grand Parc (Bordeaux).

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS : 60 % d'1 ETP animateur nature + 50 % du temps de la référente du projet en 2022, temps qui sera très fortement réduit en 2024.

BUDGET ALLOUÉ (HORS SALAIRE) : 50 000 €

PARTENAIRES : Ville de Bordeaux (dans le cadre du projet municipal autour de la résilience alimentaire), Bordeaux Métropole (propriétaire des espaces verts), épicerie solidaire Local'Attitude (approvisionnée par le jardin partagé et proposant des tarifs préférentiels aux bénévoles et

habitant-es), structures associatives et institutionnelles du quartier.

PUBLIC(S) VISÉ(S) : Habitant-es du quartier, clientèle de Local'Attitude, jardinier-ières extérieur-es au QPV (grand quartier : Jardin public – Grand Parc – Chartrons).

ACTIVITÉ(S) : Accompagnement des associations et bénévoles exploitant le jardin partagé, éducation au développement durable, à une alimentation de qualité, mobilisation des habitant-es sur des projets collectifs.

OBJECTIF : Autonomisation de l'approvisionnement de Local'Attitude (visée productive), sensibilisation au vivant par la permaculture (visée éducative).



CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

La cité du Grand Parc

Le QPV est situé au nord du centre-ville de Bordeaux, à la bordure de la commune du Bouscat ; il correspond à la phase d'expansion urbaine dite des « **grands ensembles** » et les trois-quarts des logements construits l'ont été à cette période. C'est d'ailleurs 80 % du parc locatif qui relève de l'habitat social et, au total, c'est plus ou moins 15 % des habitant-es du QPV qui sont propriétaires de leur logement. Pour pallier l'ancienneté du parc résidentiel, la municipalité accompagne un projet de **rénovation urbaine**, qui vise à détruire une partie du quartier – un ancien centre commercial et des espaces verts – afin de redynamiser le quartier dans un idéal de mixité sociale par la construction de logements labellisés « urbanisme durable ». La cité du Grand Parc est en effet l'un des QPV les plus précarisés de la ville avec 42 % de **pauvreté**. Le quartier est également marqué par le fort taux de **familles monoparentales**, mais sa population, si elle est davantage féminine, n'est pas comparativement plus jeune ou plus âgée que le reste de la commune.

L'association et le projet

Le Centre social culturel (CSC) géré par l'association GP Inten6T vise à développer depuis sa création le **lien social** entre les habitant·es, et l'accompagnement des besoins et aspirations de celles et ceux-ci. Depuis 2019, c'est le **développement durable** qui prend une place croissante dans le projet du centre, sous l'impulsion conjointe de la direction et de la responsable de cette thématique. Elle se traduit par un ensemble de mesures qui visent à verdir les actes de consommation de l'association (achat de fournitures, compost et tri) ainsi que les autres activités (responsabilisation des ateliers cuisine par exemple). Ce développement d'un pôle prenant en compte l'écologie se traduit aussi par l'animation de la **parcelle collective du jardin partagé** situé à proximité du centre social.

↘ **2012** : Constat d'une augmentation de la précarité et de difficultés d'accès à une alimentation saine et de qualité sur le territoire. Volonté de créer une épicerie solidaire participative et un jardin collectif qui approvisionnerait cette épicerie.

↘ **2016** : création de l'association Local'Attitude pour gérer l'épicerie solidaire et participative. Création en parallèle d'un jardin collectif expérimental pour jardiner, créer du lien social et repenser les modes de production et de consommation actuels en vue d'investir une parcelle collective et productive.

↘ **2019** : le Centre Social Culturel participe aux réunions de concertation sur l'aménagement d'une bande nourricière sur le quartier et fait valoir avec les habitants la pertinence de créer une parcelle collective en complément de parcelles individuelles de jardins partagés.

↘ **2021** : le Centre Social Culturel se positionne avec l'épicerie solidaire auprès de la Ville de Bordeaux pour porter la convention de mise à disposition de la parcelle collective.

↘ **2023** : le Centre Social Culturel du Grand Parc accompagne l'épicerie solidaire de Local'Attitude à porter intégralement le projet de parcelle collective.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION

Les actions

Développer les pratiques potagères préexistantes en un lieu commun : la parcelle collective du jardin partagé. Cette expérimentation répond au constat de l'équipe d'animation d'une forte précarité alimentaire sur le territoire.

Animation de la parcelle collective du jardin partagé

Le foncier, dont la gestion est déléguée par Bordeaux Métropole, est réparti entre deux types d'utilisation : une vingtaine de **parcelles individuelles**, louées par des personnes privées ; et la **parcelle collective** de 600 m², qui devait être exploitée par des bénévoles du centre social. Sur cette dernière, la volonté du CSC était de former les jardinier·ières à différentes méthodes de **permaculture** en s'appuyant sur les ressources de chacun·es (pratique potagère individuelle, familiale ou professionnelle, connaissances botaniques, bricolage, etc.) afin de répondre à un triple objectif : résorber – autant que faire se peut – la précarité alimentaire, permettre la « montée en compétence » des habitant·es (y compris celles et ceux culti-

vant une parcelle individuelle), le tout dans une démarche visant la mise en place de pratiques durables.





En attendant la concrétisation de ce projet, le collectif d'habitants cultive un carré de jardin attenant au CSC pour expérimenter les méthodes de permaculture. Ils ont aussi réfléchi à des actions pour valoriser les parcelles destinées au jardin partagé en attendant : épouvantails et autres œuvres créatives pour se projeter sur cet espace de biodiversité à favoriser.

Lien avec l'épicerie solidaire

Le centre social porte le projet avec **Local'Attitude** pour vendre les fruits et légumes qui seront récoltés sur la parcelle collective. L'idée de cette étroite collaboration est de proposer ces produits aux habitant-es comme **alternative à la grande distribution**, avec des réductions de prix variables selon la situation financière et l'engagement bénévole de chacun. L'association GP Inten6T et Local'Attitude se sont associés en tant que partenaires relais locaux avec le CREPAQ pour mettre à disposition dès le début de l'année 2021, un frigo zéro gaspi. Cet équipement est positionné sur la voie publique devant l'épicerie et toute personne peut venir en libre-service déposer et/ou prendre de la nourriture, 24 heures sur 24.

Accompagnement de la mobilisation des habitant-es

Afin de **développer le pouvoir d'agir** des habitant-es, GP Inten6T a souhaité les intégrer pleinement aux réflexions quant au rôle et à l'avenir de cet espace – laissant ouverte la possibilité qu'il évolue vers quelque chose qui n'a pas été prévu initialement par l'équipe. Pour autonomiser complète-

ment les jardinier-ières des parcelles individuelles, le CSC, Local'Attitude ainsi que des **bureaux d'études** missionnés par Bordeaux Métropole (paysagiste : Saluterre ; spécialisé en participation citoyenne : Les Possibilistes) les accompagnent et les aident à s'organiser en association de loi 1901.

La fête des jardins

Malgré les difficultés rencontrées avec les pouvoirs publics dans l'administration du projet de jardin partagé, le CSC a décidé d'impulser, en attendant, une action événementielle avec de nombreux partenaires pour amener les habitants à être en contact avec les questions de nature et pour voir quel intérêt cela éveillait chez eux.

La diversité des animations proposées dans l'espace vert du quartier incluait différentes approches en lien avec la nature et la biodiversité pour intéresser un large public aux sensibilités différentes (y compris des approches artistiques, ludiques...). De nombreux habitants y ont participé, certains venus exprès et d'autres de passage qui se sont finalement arrêtés longtemps.

L'événement s'est déroulé en pleine période d'embrassement des quartiers populaires en France, mais le CSC a tenu à le maintenir et cette fête a constitué un moment précieux pour nombre d'habitants qui avaient envie de vivre le quartier autrement, de se rencontrer et de discuter. Cela a compliqué l'intention initiale du CSC de provoquer la discussion avec les habitants sur leur intérêt pour les sujets liés à la nature, mais le thème était bien présent dans les animations et l'envie est partagée par les partenaires de reconduire ce type d'action pour donner une existence à ce sujet dans le quartier.

Éléments d'analyse du projet

L'efficacité de l'approche qui va « de la fourche à la fourchette »

L'association entre le centre social et l'épicerie solidaire a permis une réelle **complémentarité des tâches**. En associant des bénévoles du quartier à la parcelle collective qui fournit Local'Attitude en légumes – de manière certes encore marginale –, et donc en permettant à un plus large public de prendre connaissance du jardin partagé et de son utilité, ce système peut favoriser l'investissement de nouvelles personnes sur la parcelle. Alors que les jardinier·ières sont essentiellement des individus fréquentant le centre social, souvent sans emploi ou avec des temps de travail réduits, les client·es de l'épicerie sont majoritairement des personnes en activité, un plus large public est ainsi touché. Ce fonctionnement, en plus de créer du **lien social**, permet en outre de **remplir le triple objectif** mentionné plus haut : des produits alimentaires de bonne qualité sont vendus à un prix variant selon la situation des client·es, les jardinier·ières se forment (à leur rythme) à la permaculture et à d'autres pratiques écologiques, qu'ils et elles mettent en pratique tout en apprenant les un·es des autres.

Une mobilisation mise en péril par les jeux d'acteurs complexes

Afin d'exploiter les parcelles individuelles et collective, les jardinier·ières ont dû créer une association, qui a pour fonction de s'autonomiser (de droit comme de fait) de la tutelle des autres partenaires associatifs. À cette fin, le CSC et l'épicerie solidaire les ont accompagné·es, mais cette mission a été principalement confiée par la municipalité à un prestataire extérieur, Saluterre, qui a fait vivre pendant deux ans la **mobilisation des habitant·es** souhaitant participer au jardin partagé. En deux ans, trois cents habitant·es avaient fait part de leur souhait de cultiver une parcelle mais avec le départ des équipes de Saluterre, et leur remplacement par un autre bureau d'étude, Les Possibilistes, à la suite d'une période de vacance, cette mobilisation s'était étiolée. Ce deuxième acteur, pour entériner l'investissement des volontaires sur les parcelles, a demandé l'envoi d'un mail et d'un formulaire. Tous ces éléments réunis (multiplication des acteurs, durée de la procédure, revirements de situations, poids des démarches d'adhésion) ont débouché sur une **participation minimale**, cantonnée aux bénévoles déjà investi·es sur la parcelle collective avec le centre social. Pour pallier le manque d'occupation des espaces individuels,

l'adhésion a été élargie au grand quartier, qui regroupe Jardin Public et les Chartrons en plus du Grand Parc, soit des quartiers avec des niveaux de vie médians plus élevés.

Le double tranchant de la perspective de mixité sociale

Les parcelles individuelles sont donc en grande partie investies par des particuliers extérieurs au quartier (qui détiennent ou détenaient souvent une parcelle ailleurs), tandis que ce sont presque exclusivement des bénévoles du CSC qui cultivent la parcelle collective. Le CSC souhaiterait voir cette division disparaître par la porosité des **échanges de pratiques** (essentiellement la conversion des pratiques conventionnelles individuelles à la permaculture) pour faire du jardin partagé un lieu de mixité sociale. Cependant, comme les recherches en sociologie urbaine le mettent en relief depuis quelques décennies, la **mixité sociale** peine souvent à réduire la distance symbolique entre les groupes sociaux, voire s'accompagne d'un effet pervers lié au processus de **gentrification**. Les vols et dégradations qui touchent les plants du jardin reflètent non pas un désintérêt ou un manque de compréhension des habitant·es non investi·es, mais potentiellement la marque d'une **défiance** vis-à-vis de ce processus de gentrification, recherché par la municipalité. Le projet de **renouvellement urbain** « durable » dont nous avons parlé plus haut traduit d'après un élu la volonté de diffuser les bonnes pratiques écologiques à l'ensemble des résident·es du quartier.

CONTACT

Lucile Boyer : Coordinatrice du projet Lien Social et référente Développement Durable
📍 Centre social culturel du Grand Parc (Bordeaux) ✉️ liensocial@gpintenot.fr ☎️ 05 56 50 38 22

Aménagement et expérimentation sur l'Espace Prévert

à Pau

STRUCTURE PORTANT L'EXPÉRIMENTATION :

Les Petits Débrouillards et FEE 64 (Pau).

QUARTIER PRIORITAIRE DES POLITIQUES DE LA VILLE (QPV)

CONCERNÉ : Ousse des Bois (Pau).

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS : une salariée des Petits Débrouillards et une de la FEE pour 10 à 20 jours par an chacun.

BUDGET ALLOUÉ (HORS SALAIRE) : Pas de budget alloué hors du temps salarié. Pour l'aménagement : financement possible de la mairie de Pau via le centre social du hameau.

AUTRES PARTENAIRES AU LANCEMENT DU COLLECTIF :

Pôle enfance et pôle jeunesse Centre social du Hameau, Ville de Pau, Maison du Jardinier, Association Le Méliange, ACEPP 64, APNEE, FSGT 64, Habitant du quartier.

PUBLIC(S) VISÉ(S) :

- Habitants du quartier – tout public
- Personnes de passage sur l'espace
- Adhérents des clubs APNEE et FEE.

ACTIVITÉ(S) ENVISAGÉE(S) : Réaménagement de l'espace en différentes zones à « vocations » variées autour de valeurs communes : espaces pédagogiques, land art, détente et rencontre, potager, espaces d'accueil et d'observation de la nature, terrain naturel comme zone d'expérimentation pour les tout-petits...

- Mise en place d'une aire de jeux naturelle ;
- Animations scientifiques, échanges avec les habitant-es du quartier, animation d'un goûter partagé.

OBJECTIFS :

- Investir l'espace vert commun pour en faire un espace de jeux, de nature et de biodiversité utilisé par les habitants, les passants et le public des différentes structures.
- Permettre l'épanouissement des enfants dans un cadre moins aseptisé pour les amener ainsi que leurs parents à être sensibles à leur environnement naturel.
- Développer les connaissances et la sensibilité des habitant-es du quartier sur la thématique de la biodiversité tout en favorisant leur participation.



CONTEXTE DE L'EXPÉRIMENTATION

Le quartier Ousse des Bois

Avec un taux de 60 %, il est celui qui concentre le plus de **pauvreté** des deux QPV de Pau. Quatre ménages sur cinq touchent un bas revenu, et les minimas sociaux et autres prestations sociales représentent près de 40 % des revenus disponibles des ménages du quartier – c'est presque autant que les revenus liés à l'activité professionnelle. Avec 34 % de personnes de nationalité étrangère dans le quartier (c'est 3,5 fois plus que la moyenne communale), Ousse des Bois présente une **diversité culturelle** qui s'accommode malheureusement difficilement avec les attendus scolaires, et le taux de **retard scolaire** à la fin du collège est plus de 2 fois supérieur à la moyenne paloise. Concernant le volet résidentiel, c'est plus de 99 % des habitant-es qui sont locataires de leur **logement, social** dans plus de 95 % des cas. Comme dans la très grande majorité des cas, ces habitats datent de la période des « grands ensembles » (des années 1950 aux années 1970), et sont aujourd'hui vétustes.

L'association et le projet

Les Petits Débrouillards est un réseau national qui vise à faire connaître la **culture scientifique et technique** à un public – majoritairement jeune – dans une optique de développement des compétences et des capacités, aussi bien individuelles que collectives¹. Le réseau national est découpé en 11 associations régionales, elles-mêmes subdivisées en associations plus ou moins départementales. Les activités développées s'appuient essentiellement sur des animations scientifiques, aussi bien dans l'espace public qu'à la demande d'écoles ou de structures associatives (centres sociaux, accueils de loisir). La relation établie entre l'antenne locale (dont les locaux sont au cœur du quartier) et le jeune public a amené Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Sud à s'impliquer dans l'animation du territoire avec la participation des habitant·es, notamment pour envisager l'évolution de l'Espace Prévert, espace enherbé dégagé qui se trouve au pied de leurs locaux.

L'animatrice en charge du projet côté **Famille Enfance Education populaire** (FEE 64) partage son activité entre deux mi-temps : un premier à l'association FEE, où elle a la charge de l'organisation d'un festival de la **petite enfance** et dispense des formations sur le même thème, dont une en lien avec les « besoins de nature » de l'enfant ;

un second à la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), dans laquelle elle développe des activités sportives pour les tout-petits. C'est au croisement de ces deux activités que le projet prend place pour elle. Il s'agit de construire un espace pour les tout-petits sur l'Espace Prévert derrière les locaux, à destination des enfants et de leurs parents.

Un projet collectif est donc porté par les différentes structures présentes sur le site, initié en 2021. La FEE 64 et Les Petits Débrouillards font partie de ce collectif. Plusieurs aménagements ont été envisagés pour cet espace, parmi lesquels la FEE porte notamment la création d'une aire de jeu naturelle pour les tout-petits et les petits débrouillards des espaces d'accueil et d'observation de la faune sauvage, des espaces de jardinage et de détente...). Le projet d'aménagement de l'Espace Prévert a eu l'appui du jardinier de l'agglomération. Le travail de coopération entre les différentes structures sur ce projet s'essouffait au moment où la possibilité de participer au dispositif de l'Ifrée a été instruite, et le jardinier devait arrêter son accompagnement. C'est pour avoir l'occasion de donner un nouvel élan à ce projet, que les deux structures ont décidé de rejoindre le dispositif.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION

Les actions

➤ L'association Les Petits Débrouillards

L'association Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Sud a souhaité proposer différentes **animations** relatives à la **biodiversité**, s'appuyant sur leurs méthodes et savoir-faire habituels, mais aussi expérimenter des temps de recueil de la parole des habitants :

Aménagements sur l'espace environnant

Installation d'une spirale aromatique en libre-service aux abords du centre social et d'une signalétique réalisée par les jeunes du Centre Social du Hameau, installation de nichoirs, d'hôtels à insecte et d'une barrière de protection autour des arbres au niveau de l'espace « observation »

afin d'éviter le piétinement des plantations d'espèces mellifères. Ces aménagements (Spirale aromatique et barrière de protection) ont été réalisés par et en concertation avec les jeunes du chantier jeune. Celui-ci a eu lieu en juillet 2022.

Animations scientifiques

- Interventions sur les littoraux au centre de loisirs Jacques Prévert : jeux sérieux sur la biodiversité marine, expériences scientifiques, échanges sur les représentations de la mer.
- Activités dans l'espace public : éducation à l'environnement, expérimentations, jeux éducatifs.
- Observation de la biodiversité des sols sur l'espace Prévert (sciences participatives Jardibiodiv).

1. www.lespetitsdebrouillards.org/index.php?rub=qui



Questionnement des habitant-es et goûter partagé

En avril 2023, l'animatrice est allée à la rencontre des habitant-es pour recueillir leurs propos quant à leurs souvenirs en lien avec la nature. Elle a procédé à partir d'une question racine et d'un affichage de photo invitant à l'expression de souvenirs par écrit (mur d'expression resté plusieurs jours sur le mur extérieur du local). En amont elle est allée à la rencontre des adolescents dans le local jeune pour les inviter à prendre part à la démarche. Les réponses collectées et la discussion avec les personnes croisées lui ont permis de mieux connaître le territoire et les pratiques de ses habitant-es, ainsi que les autres propositions existantes. En juin 2023, elle a organisé un goûter partagé en y invitant les habitant-es et les associations locales.

➤ L'association FEE

L'animatrice FEE part du constat que les aires de jeux publiques sont excessivement urbanisées (revêtements de sols synthétiques) et les sols très uniformisés (peu de dénivelés), et que, par conséquent, elles ne permettent pas aux enfants de développer autant leur motricité qu'un cadre non contrôlé comme la nature. La Fee souhaite proposer dans le même Espace Prévert un jardin permettant aux enfants d'évoluer dans un cadre naturel, et ainsi de s'éprouver tout en étant au plus près d'un environnement relativement naturel :

Aménagement de l'aire de jeux

L'aménagement envisagé sur une partie de l'Espace Prévert consisterait en un terrain irrégulier (bosses et creux, troncs

couchés), un bac à eau, des buissons et arbustes ainsi qu'une cabane en osier. L'idée est de fournir aux enfants un cadre moins urbanisé qu'une aire de jeux classique où ils puissent sans cesse **expérimenter** de nouvelles choses et continuer à progresser. Un second objectif porté par ce projet est aussi de sensibiliser les enfants mais aussi les parents qui les accompagnent à leur environnement par une **immersion** dans celui-ci. En ce qui concerne la réalisation du jardin, c'est une paysagiste qui conçoit le plan conjointement avec la FEE, puis le directeur du centre social propose le budget à la municipalité (qui pose aussi des conditions en termes de sécurité, relatives à la situation QPV du quartier).

Réunion de concertation sur le projet

Un temps a été proposé en mai 2023 aux habitant-es volontaires pour discuter des aménagements du jardin, en particulier concernant la cabane en osier. Cependant, seules deux personnes sont venues, des mères extérieures au quartier, inscrites à une activité de la fédération. Mais la participation des habitant-es au projet n'est pas l'axe priorisé par l'animatrice dans le développement du projet.

Cet axe est plutôt suivi par les **partenaires voisins** de l'association, que sont l'accueil de loisir et Les Petits Débrouillards. Les trois structures conçoivent leur travail sur la nature de manière complémentaire, se répartissant les publics selon la tranche d'âge : les tout-petits (0-6 ans) pour la FEE, les 6-12 pour le centre social et tout public (à partir de 3 ans) pour Les Petits Débrouillards.

Éléments d'analyse du projet

Un maillage de propositions associatives potentiellement dynamique

La **proximité géographique** des **Petits Débrouillards**, de la **FEE 64** et du centre de loisirs est une possibilité pour ces différentes associations de travailler ensemble sur certains projets. Si ce sont avant tout les relations interpersonnelles qui conditionnent ces partenariats, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent permettre de trouver des ressources dans les compétences des salarié·es, dans les partenaires de chaque association, dans les publics touchés. La discussion entre partenaires intervenant sur le même espace peut aussi éviter la multiplication d'initiatives redondantes. C'est ce que l'animatrice des Petits Débrouillards analyse à la suite du temps de goûter partagé qui, à défaut d'avoir attiré beaucoup de public, a permis à plusieurs structures du quartier de prendre un temps en commun. En entrant en dialogue avec les quelques habitants et les autres structures, elle s'est aperçue de la diversité des propositions faites aux habitants dont les acteurs, pris un par un, n'avaient pas la vue d'ensemble. Elle a ainsi mesuré le risque de sur-sollicitation des habitants, et les traces laissées dans le quartier par la mémoire de démarches passées ayant abouti à des travaux réalisés par la Ville qui n'avaient pas tenu compte des avis des habitants. Cela renforce l'intérêt d'une **concertation** avec les autres acteurs du territoire pour bien mettre les forces en commun et proposer des actions efficaces, dans lesquelles chacun se retrouve.

La pertinence de la démarche d'« aller vers »

L'**animatrice des Petits Débrouillards**, ancienne enseignante, a découvert en formation la démarche d'« **aller vers** » qu'elle a employée par la suite sur son terrain. Ainsi, en déambulant dans le quartier pour poser des questions aux passant·es, elle a pu **faire évoluer son regard** sur ce nouvel environnement (qu'elle ne connaissait que depuis quatre mois) et découvrir des pratiques dont on n'a pas forcément conscience au préalable (enfants qui pêchent dans le lac du quartier, jardiniers souhaitant installer un compost).

Cela illustre comment un temps d'enquête approfondie et d'échange avec les riverain·es au commencement d'un projet peut être l'occasion de vérifier ou au contraire de se défaire de certaines idées, et ainsi de mieux saisir les positionnements de ses publics.

Une vision critique/alternative de l'usage de l'« aller vers » et de la démarche participative avec les habitant·es

Si l'**animatrice de la FEE** reconnaît l'intérêt de ce type de méthode, elle souligne de l'autre côté la nécessité qu'il y a parfois à **partir de quelque chose** d'existant pour faire vivre au public une proposition qu'il n'aurait pas pu imaginer par lui-même. L'absence de concertation résulte aussi d'une volonté de ne pas décevoir le public, dont la forte sollicitation débouche rarement sur des résultats probants. L'animatrice souligne aussi sa difficulté à concilier le **temps court** de l'expérimentation (de l'ordre de deux ans) et le temps long de la mobilisation effective des habitant·es du quartier. Force est de constater que la logique de **management de l'action publique** par projets sur le court terme évalués selon une logique de résultats ne permet pas de dépasser cette difficulté.

Aborder la nature par « le dehors »

L'animatrice de la FEE explique ne pas utiliser le terme de « biodiversité » avec les habitant·es. Elle justifie cela par le fait que cette notion est un repoussoir pour des groupes sociaux entretenant un rapport conflictuel au savoir et préfère donc utiliser le terme de « **dehors** ». Celui-ci est davantage **expérientiel** que scolaire – et donc moins stigmatisant – et traduit l'idée d'un monde qui serait à connaître non pas à travers les livres, mais à découvrir par le toucher et la sensibilité. Cette démarche, à rebours de bon nombre d'interventions publiques et militantes dans l'espace populaire, est intéressante, si elle a l'occasion de se faire sur le temps long, en laissant aux habitant·es le soin de construire eux-mêmes et elles-mêmes leur rapport à leur environnement (et ainsi développer leur « pouvoir d'agir »).

CONTACT

Claire Bessin : Animatrice et coordinatrice d'activités 📍 Les Petits Débrouillards – Antenne Béarn

✉ claire.bessin@lespetitsdebrouillards.org ☎ **05 59 72 25 09**

Valéry Arramon : Formatrice et coordinatrice de projets 📍 Association FEE ✉ contactfestienfance@fee64.fr ☎ **06 64 77 91 30**



Enseignements et points de repère en lien avec ces expériences

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'analyse d'un étudiant en sociologie, de nos réflexions de praticiens et des repères antérieurs de l'Ifrée. Ils ont pour objectif de capitaliser les réflexions et les questionnements soulevés par cette expérimentation.

Les références aux expériences de terrain sont indiquées entre crochets dans le texte : **B** pour Bordeaux, **L** pour Limoges, **N** pour Niort (**Na** pour le Clou Bouchet et **Nb** pour la Tour Chabot Gavacherie) et **P** pour Pau.

Les quartiers politique de la ville (QPV) et leurs habitant·es

Des classes populaires sensibles à l'environnement

Les pratiques des habitants relevées dans certaines expériences (enfants qui pêchent dans le lac du quartier, jardiniers souhaitant installer un compost, pratiquant le paillage) illustrent le fait que, contrairement à de nombreux discours, les classes populaires ne se tiennent pas éloignées des questions écologiques, mais qu'elles les vivent à *leur* manière. À grands traits, on peut dégager au moins trois grandes caractéristiques de l'**écologie populaire**.

- Elle est tout d'abord **réaliste**, au sens où les classes populaires vont moins se préoccuper des rétributions symboliques (liées au fait de changer de type de mobilité, de participer à des débats) que des avantages matériels – rétributions économiques – que peut procurer la sobriété (réparation, seconde main, économies d'énergies)¹, tout en soulignant la très faible marge de manœuvre dont ils disposent pour la diminution de leur impact.

1. Lire à ce sujet l'article de Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier (deux sociologues de référence sur cette question) : « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses » paru dans la revue *Sociétés contemporaines* en 2021 ; *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* (1970) de Rochard Hoggart peut également apporter de nombreux éclairages sur cette question.

- L'écologie populaire dénonce l'**injustice environnementale**², en faisant remarquer que les classes moyennes et supérieures (ainsi que les grandes firmes internationales) peuvent plus facilement diminuer leurs consommations, d'autant plus qu'elles ne sont pas les premières victimes des effets des dérèglements. Ces comportements effectivement **sobres**³ se démarquent ainsi de ceux qui s'appuient sur les « écogestes ».

- Les classes populaires **se méfient du qualificatif « écologiste »** et des discours connexes. Bien qu'elles puissent être identifiées *de facto* comme les plus vertueuses, elles ne se reconnaissent pas dans ces discours. En effet, ceux-ci ont été construits par et pour les groupes dominant l'espace social et leur appropriation devient un enjeu de positionnement social (cela renvoie à la distinction rétributions économiques / rétributions symboliques).

Par cette méfiance, les classes populaires tiennent à distance les politiques de normalisation vers les normes écologiques des classes moyennes et supérieures.⁴

Dans cette même idée on peut noter que certains mots ou angles sont plus ou moins appropriés, parce qu'ils reflètent plus ou moins la façon dont ces publics investissent cette réalité. Comme le fait remarquer l'animatrice de la FEE, son public se retrouve davantage dans l'idée de « dehors » que de « biodiversité » [P]. De même l'animatrice du Clou Bouchet [Na] souligne le fait que son public n'adopte pas le terme Biodiversité, mais se retrouve davantage dans les réalités de gestion du jardin, parlant volontiers de la diversité des plantes, du compost...



DÉCRYPTAGE SOCIO

*La notion de « biodiversité » (et d'écologie de manière générale) est abordée par la société comme un **ensemble de savoirs socialement discriminant** car codé culturellement et rendu de ce fait peu accessible aux classes populaires. Les groupes socialement et symboliquement dominés ont toujours été tenus éloignés des instances de participation aux prises de décision, et leur demander une adhésion pleine et entière aux démarches écologiques **sans reconnaître ni les injustices environnementales** dont ils sont victimes ni leur capacité à se saisir par et pour eux-mêmes de ces sujets peut être **un facteur de résistance** non négligeable.*

2. Deldrève, Valérie. « La fabrique des inégalités environnementales en France. Approches sociologiques qualitatives », *Revue de l'OFCE*, vol. 165, n° 1, 2020, pp. 117-144 ; Larrère, Catherine. « Inégalités environnementales et justice climatique », *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, vol. 79, n° 3, 2015, pp. 73-77. Voir aussi : *Éducation à l'environnement vers des publics en situation de précarité économique et sociale*, Livret n° 4 de l'Ifrée, p. 72 : « Des raisons de s'abstenir ? ».

3. Pottier, Antonin, et al. « Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, n° 5, 2020, pp.73-132 ; Comby, Jean-Baptiste. *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Raison d'agir, 2015. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 69 : « Un capital d'expériences en termes de sobriété ».

4. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 71 : « Le discours sur l'environnement exclut une partie de la population ».



DÉCRYPTAGE SOCIO

Le ou les public(s) des QPV ?

Le public des QPV, en grande partie précarisé, est en fait très divers : d'un point de vue sociologique il n'est pas monolithique⁵ et se compose de **différentes « strates »** qui n'auront pas la même appétence pour les propositions d'animation. En effet, la « morale écologiste » ne traverse pas les classes populaires de manière homogène. **Les franges les plus favorisées** des classes populaires ont davantage tendance à vouloir se distinguer des plus précarisés (et ont un intérêt à le faire), et seront donc **plus enclines à se conformer aux**

attendus de l'écologie des classes moyennes et supérieures en vue de s'en rapprocher. Certaines fractions en quête de respectabilité vont ainsi dénoncer le manque de précaution de groupes plus défavorisés, s'inscrivant dans une conscience de classe triangulaire⁶. C'est ce qui explique en partie que certains groupes d'habitantes seront plus réceptifs aux propositions des animateur·rices, mais également que **le début d'une démarche avec certain·es habitant·es ne présage pas d'une appropriation des enjeux par l'ensemble des habitant·es du quartier**⁷.

Le paradoxe du désir de mixité sociale

Le principe de mixité sociale irrigue aussi bien les politiques publiques (et la pensée d'élus·es pourtant politiquement opposé·es) que les pratiques associatives depuis une trentaine d'années. Cette mixité prônée par les animateur·rices se traduit de manière effective dans leurs pratiques (jardinage, consommation) [B]. Pourtant ce principe est aujourd'hui remis en cause, notamment concernant les pratiques de rénovation urbaine, par les recherches en sociologie et en science politique⁸.

En visant la cohabitation avec des ménages au niveau de vie supérieur, les associations et les acteurs publics (État, collectivités territoriales, établissements publics...) cherchent à améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires mais aussi à transformer les pratiques des habitant·es de ces quartiers pour les faire correspondre à l'image que se font les classes moyennes et supérieures de la « bonne » attitude politique (comprise au sens large). Cette démarche a tendance à desservir les classes populaires qu'elle est censée « secourir » et à masquer en réalité une logique de gentrification⁹. Les programmes de

rénovation urbaine, tels que ceux en cours dans plusieurs des quartiers étudiés [B ; Nb], se traduisent souvent par des constructions au profit de nouveaux occupant·es pour des motifs de mixité sociale (avec une augmentation des charges, une diminution de la part de logements sociaux ou de leur part la plus accessible, une expulsion de locataires)¹⁰.

Même si ces constructions intègrent des espaces dédiés à la biodiversité, les professionnel·les rencontré·es sont préoccupé·es, tout en étant favorables à la mixité sociale, par l'impact de ces programmes pour les habitant·es d'origine. Ceux et celles-ci se sentent écarté·es des bénéfices directs de ces politiques, et perçoivent les améliorations environnementales (végétalisation, qualité thermique des bâtiments...) comme destinées aux classes sociales rejoignant le quartier, tandis qu'eux et elles-mêmes continuent de subir les conséquences des injustices environnementales (inconfort thermique, prolifération d'insectes ou rongeurs dans leur habitat et les parties communes...).

5. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifreé (op. cit.), p. 65 : « Un public qui n'est pas monolithe ».

6. Schwartz, Olivier. *Le monde privé des ouvriers*. Presses universitaires de France, 1990. Et Misset, Séverine, et Yasmine Siblot. « "Donner de son temps" pour ne pas être des "assistés". Bénévolat associatif et rapports à la politique au sein de ménages stables des classes populaires », *Sociologie*, vol. 10, n° 1, 2019, pp. 73-89.

7. D'après Marin Minard, « Planter des graines dans les quartiers populaires. Comment et pourquoi des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement abordent la biodiversité et l'écologie en quartiers populaires », mémoire de M2 en sociologie, sept. 2023, p. 19.

8. Lire le désormais classique « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (*Revue française de sociologie*, 1970).

9. Un article en accès libre, particulièrement éclairant sur les politiques urbaines de gentrification : <https://journals.openedition.org/metro-poles/4753> Pour une synthèse des acceptions du terme, lire « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? » de Philippe Genestier paru en 2010 dans *Espaces et sociétés* ; pour une analyse des processus de gentrification, le spécialiste en la matière est Mathieu Van Criekingen.

10. <https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-L-espace-comme-remede-a-la-question-sociale.html#sommaire>

Ce constat amène logiquement les praticien·nes à se questionner sur les limites de la mixité sociale. La question se pose pourtant différemment lorsque l'on parle de la mixité sociale dans les actions éducatives, là où l'échange entre les personnes est favorisé et accompagné. La mixi-

té sociale pose alors d'autres questions, que nous avons abordées dans le livret de l'Ifrée consacré aux publics en situation de précarité¹¹ : l'objet de travail est-il commun ou individuel ? la modalité favorise-t-elle la parole ou l'action ?

Pourquoi faire de l'Éducation à l'Environnement en QPV ?

Les études montrent que les émissions de GES (en tant qu'indicateur de l'empreinte écologique globale, incluant celle sur la biodiversité) des classes supérieures sont sans commune mesure avec celle des classes populaires¹². Dès lors, les acteur·rices de terrain se questionnent à juste titre : faut-il (et pourquoi) faire de l'éducation à l'environnement en direction des habitant·es des QPV ?¹³

Pour les praticien·nes, le premier risque serait de laisser penser que c'est surtout aux classes populaires de changer leurs comportements pour réduire les impact environnementaux, qu'elles n'agiraient pas de manière responsable. Or, du fait de leurs moyens faibles, leur impact écologique réel est limité, et leurs leviers d'action aussi. Les habitant·es des QPV étant conscients de cela, les solliciter à ce sujet tendrait à leur faire endosser une responsabilité vis-à-vis des crises environnementales, et à les stigmatiser une fois de plus. De ce fait, les démarches éducatives portant sur les comportements individuels (éco-gestes notamment) sont à proscrire car elles seraient contre-productives voire manipulatoires.¹⁴

Certains acteurs sociaux de ces quartiers défendent toutefois l'intérêt d'une éducation à l'environnement qui permette aux habitant·es de s'appropriier collectivement la compréhension des enjeux environnementaux pour pouvoir s'en saisir et agir sur ces sujets qui les concernent tout autant que les autres citoyen·nes, et même parfois plus que d'autres. Il·elles sont parmi les premières victimes des injustices environnementales car exposé·es aux effets (ilots de chaleur, inconfort thermique des logements, concentration des pollutions urbaines...) et avec peu de recours pour y faire face (statut de locataires de bailleurs sociaux, faible niveau de ressources, moindre capacité à se faire entendre...).

Dès lors, les actions d'éducation à l'environnement sur ces enjeux pourront rejoindre les démarches de développement du pouvoir d'agir portées par des acteurs comme les centres socioculturels et visant à renforcer la capacité des habitant·es à se saisir collectivement des enjeux et des choix qui les concernent pour peser dessus¹⁵.

D'autres démarches d'éducation à l'environnement priorisent la reconnexion à la nature¹⁶ et la perception de ses bienfaits pour favoriser à la fois l'épanouissement personnel et une plus grande sensibilité aux enjeux environnementaux, propices à l'émergence de démarches collectives citoyennes sur ces sujets. Les animateur·rices des quartiers estiment alors que donner accès aux habitant·es des QPV à ce type d'animations est une manière d'éviter de nouvelles formes d'exclusion (bien que cette faible connexion à la nature ne soit pas spécifique aux QPV et se rencontre ailleurs en ville voire en milieu rural), d'autant que les QPV offrent peu d'espaces et d'opportunités pour ce contact avec la nature. Dès lors, les démarches éducatives sont davantage centrées sur la personne et son intérêt pour la nature, laissant de côté (temporairement au moins) le travail sur les enjeux écologiques.

Les expériences menées pour recueillir la perception des habitant·es sur la nature ont amené les animateur·rices à réinterroger leurs propres représentations. Certain·es habitant·es ont évoqué les grands espaces ruraux dont ils étaient issus, très différents des espaces verts plantés du quartier. Loin de révéler une déconnexion de ces personnes à la nature, ces témoignages illustrent alors la difficulté de ces habitant·es à associer ces espaces à l'idée de « nature » ou de « biodiversité ». Cela crée une difficulté supplémentaire pour les amener à identifier les zones végétalisées du quartier comme espace à investir dans le cadre d'un projet sur la biodiversité.

11. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 101 : « Interroger la question de la mixité sociale ».

12. Pottier, Antonin, et al. « Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, n° 5, 2020, pp. 73-132.

13. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 71 : « Pourquoi faire de l'éducation à l'environnement avec ce public ? ».

14. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 80 : « Sortir des approches culpabilisantes ».

15. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 83 : « Renforcer la capacité d'agir des personnes ».

16. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 79 : « Ouvrir une relation à la nature et à l'environnement ».

Comment aborder la biodiversité en QPV ?

Un passage par le jardin pour aborder la biodiversité

Le croisement de ces expérimentations fait ressortir le fait que trois d'entre elles s'appuient sur un projet de jardin¹⁷ [B ; L ; Na]. La surreprésentation de ce type de projet peut être liée au fait que les équipes qui se sont déclarées partantes pour prendre part au dispositif étaient souvent des équipes déjà engagées sur des projets de jardin dans leur quartier. Ces projets s'inscrivent dans une longue histoire ouvrière¹⁸ et la plupart des quartiers étudiés comportent aujourd'hui encore un jardin partagé ou familial, quand celui-ci n'est pas devenu celui exploité par le centre social. Bien qu'elle se couple à d'autres formes (promenades [L ; Na ; Nb], projection de documentaires [Na ; Nb], jeux [L ; P], bricolage [L ; Na]), l'activité potagère est majoritaire dans le corpus et traduit d'après les entretiens menés avec les enquêtés concernés un moyen efficace d'atteindre les publics populaires. C'est aussi le bien-être procuré par le jardinage qui est mis en avant par les praticien·es, comme un moment de répit dans un quotidien difficile. Cette activité mobilise des bénévoles qui sont presque exclusivement des habitué·es de longue date qui avaient déjà une pratique ou une appétence pour le jardinage. La « montée en compétences » sur les techniques de jardinage (par exemple en permaculture) devient alors sup-

port à entrer progressivement en discussion sur les enjeux écologiques, ce qui reste un objectif atteignable avec les bénévoles quotidiens mais ne permet pas vraiment de toucher des néophytes.



DÉCRYPTAGE SOCIO

Ce type d'actions, manuelles, vivrières et ludiques sont adoptées en direction des publics précarisés car jugées plus accessibles que des conférences ou des débats, adressés à des publics plus favorisés. Cependant, des enquêtes ethnographiques ont mis en lumière qu'en ne donnant pas accès à ce type de formats, on ne met pas en débat le politique et le conflit (injustices sociales, inégalités environnementales). Des approches telles que le "community" organizing tendent à mobiliser la capacité des classes populaires à adopter une posture réflexive sur leur propre condition.

Le rôle de l'éducation à l'environnement en faveur du lien social

Un levier souvent mobilisé par les professionnel·les, notamment au sein des jardins partagés, est le rôle bénéfique de ce type d'activités dans la construction du lien social¹⁹ [Na]. Ces activités collectives vont donc s'adresser (et intéresser) en particulier des personnes souvent isolées et/ou en incapacité de travailler. Il s'agit d'un public difficile à toucher dans le cadre de campagnes de consultation ou de sensibilisation à la cause environnementale, c'est donc la force de ces travailleurs et travailleuses sociales que d'aborder autrement ces sujets avec des publics précarisés. Les animateur·ices saisissent alors les moments d'échange au cours de l'activité pour transmettre des connaissances écologiques ou pour mieux comprendre la perception de leur public à ce sujet.

Cependant, les professionnel·les admettent que leurs objectifs liés à l'appropriation des enjeux écologiques sont assez difficiles à atteindre du fait que les personnes viennent pour bien d'autres raisons que celle de la biodiversité.

La réponse aux attentes du public rencontré, et notamment la prise en compte du besoin de lien social, constitue un préalable intéressant avant d'espérer les emmener sur un autre sujet. C'est pourquoi orienter des actions en lien avec la biodiversité sur la réponse à un besoin du public, notamment de lien social, peut être une entrée pertinente.

17. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 19 : « Jardin - Alimentation ».

18. Frauenfelder, Arnaud, Christophe Delay, et Laure Scalabrini. « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, vol. 158, n° 3, 2014, pp. 67-81.

19. Voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 82 : « Agir sur le lien social et le bien-être ».

L'attachement au « développement du pouvoir d'agir »

Les différentes expérimentations ont intégré la double dimension du dispositif : la volonté à la fois d'améliorer le quotidien des habitant·es et de permettre aux habitant·es eux et elles-mêmes d'évoluer. Il s'agit d'une part d'agir sur la morphologie du quartier en proposant des aménagements d'espace pour un meilleur cadre de vie : mise en place d'un potager [B ; L ; Na ; Nb], d'une aire de jeux [P] ou d'une spirale aromatique [Nb ; P], d'un verger [L]. D'autre part, il s'agit de proposer aux publics des évolutions en leur faisant acquérir de nouvelles compétences [Na] et connaissances [L ; Na] et *in fine* les amener à s'investir dans les actions qui concernent le quartier.

Ces démarches constituent un premier niveau « capacitaire » de développement du pouvoir d'agir par le renforcement des connaissances et des compétences des publics.

Dans la même logique, d'autres expériences²⁰, peuvent aller jusqu'à prendre la forme d'un accompagnement des classes populaires à revendiquer des évolutions en faveur de leurs préoccupations sur le thème, dans une dynamique d'émancipation (cf. parties « Pourquoi faire de l'éducation à l'environnement en QPV ? » p. 28 et « Chaque acteur·rice a son rôle à jouer à son niveau », p. 34).



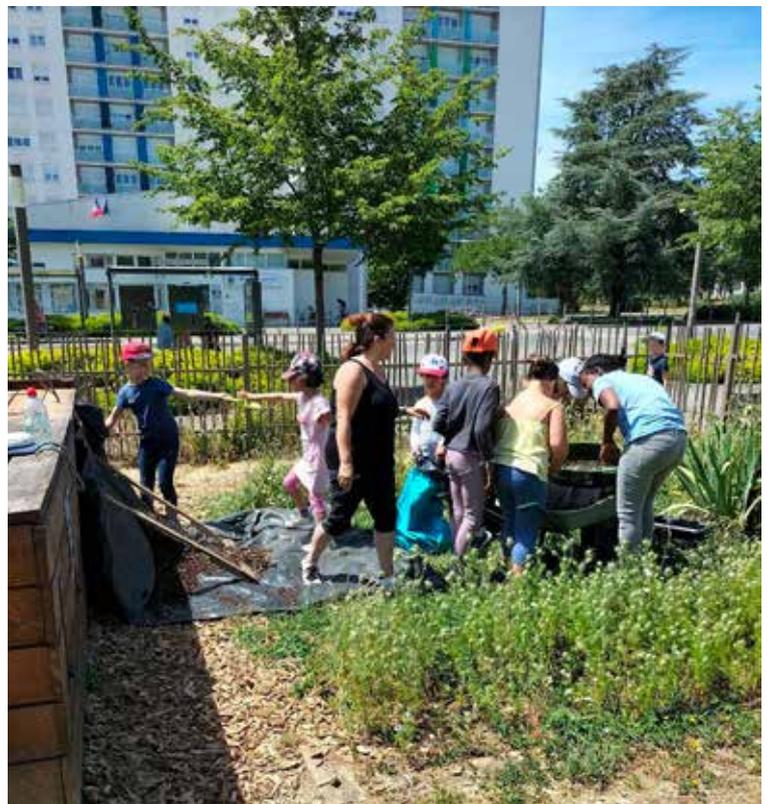
DÉCRYPTAGE SOCIO

La volonté d'encourager l'investissement des publics sur le thème de la biodiversité (selon l'angle qui a du sens pour eux) et sur les projets proposés peut cependant faire oublier parfois que la norme de participation à laquelle ces publics sont enjoint·s ne correspond pas tout le temps à leurs modalités d'engagement. On parle dans ce cas d'un **processus de normalisation**, qui désigne la volonté de faire correspondre un groupe social donné (ici les classes populaires) à des règles et modes de conduite propres à un autre (ici les classes moyennes et supérieures). La démarche d'enquête conduite par les praticien·nes auprès de leur public l'a illustré en pointant [P] le nombre parfois important de propositions différentes adressées aux habitant·es des QPV et assorties d'une incitation à participer, révélant une **injonction implicite à participer** qui s'inscrit dans cette logique de normalisation.



DÉCRYPTAGE SOCIO

Un registre « capacitaire » suppose, pour arriver à une fin souhaitée (ici l'investissement d'habitant·es défavorisé·es sur des thématiques environnementales), de travailler dans un premier temps sur les « faiblesses » de ces mêmes habitant·es afin de leur faire acquérir un ensemble de connaissances, compétences et comportements spécifiques, préalable nécessaire à la réalisation de l'objectif fixé. Il est donc essentiellement propédeutique, incrémental et individuel.



20. Voir notamment l'expérience « Form'ation collective : locataires et rénovation énergétique de leur logement » en p. 47 dans le Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.) et p. 83 : « Agir, voire s'autonomiser dans l'action (participation, capacitation, empowerment) ».

Croiser les expériences pour concevoir des approches

Collaborer et croiser les regards

Le travail en groupe mixte entre éducateur·rices à l'environnement et animateur·rices de quartier a permis de croiser les thématiques liées à la biodiversité et les préoccupations sociales des habitant·es des QPV afin d'alimenter la créativité des praticien·nes sur les sujets à aborder et les angles possibles d'animation. Au cours de ces échanges, le regard des animateur·rices de centres socioculturels sur les enjeux liés à la biodiversité a évolué, prenant du recul par rapport à l'impression de devoir maîtriser le sujet pour l'aborder. Il devient alors envisageable de se saisir de l'enjeu sans en être spécialiste, comme c'est déjà le cas par exemple sur les questions de lutte contre le réchauffement climatique ou de réduction des déchets. La rencontre avec des éducateur·rices à l'environnement de son territoire est aussi facilitant·e car il devient possible de solliciter leur appui en cas de besoin d'approfondir un sujet. La posture d'accompagnement que privilégient des animateur·rices de centres socioculturels vis-à-vis de leur public les amène à partir de ce que les habitant·es identifient comme ayant du sens pour eux·elles. Cette approche se distingue d'une posture de transmission (de connaissances, de méthodes...) que l'on retrouve souvent en éducation à l'environnement, avec des animations qui donnent à découvrir un thème ou un aspect nouveau

pour ouvrir le champ des possibles pour les publics. Cette posture d'accompagnement partant du public permet de limiter les biais de représentation liés au marquage culturel des enjeux écologiques induisant certaines représentations en décalage avec la réalité des habitants des QPV²¹.

En s'associant à une structure du quartier et en participant avec elle à des temps de rencontre avec le public, l'éducateur·rice à l'environnement peut découvrir des approches nouvelles (aller à la rencontre des passant·es dans le quartier, entamer la discussion pour écouter plutôt que proposer...) et repérer les pratiques adaptées aux habitant·es du quartier (inscription ou non aux activités, accueil familial ou par tranches d'âges, etc.). Les activités existantes de la structure relais peuvent offrir un espace pour cette rencontre et cet échange avec le public, sans constituer pour autant un public acquis pour un projet sur ce thème. Pour la structure de quartier la thématique de la biodiversité est souvent nouvelle dans sa relation à son public, et elle est donc en questionnement sur ce qui pourrait amener les habitant·es à s'y intéresser. Dès lors il convient d'identifier cet intérêt partagé à expérimenter ensemble, plutôt qu'attendre de son partenaire une solution clé en main.

Différentes approches

Les repères méthodologiques partagés lors des temps de formation et expérimentés sur le terrain amènent à identifier plusieurs approches possibles, que l'on peut regrouper en deux grandes catégories :

➤ Des démarches basées sur le fait d'aller à la rencontre du public là où il est et sur l'écoute

Il s'agit notamment d'actions pour aller vers les habitant·es et identifier là où les questions de biodiversité peuvent avoir un sens pour elles·eux, ce qui se relie à certaines de leurs préoccupations ou à un vécu sensible.

Ces démarches de rencontre et d'écoute peuvent répondre à des intentions différentes :

- **mieux connaître son public**, ses réalités et ses sensibilités, les angles d'entrée dans le sujet qui peuvent lui correspondre ;

- **éveiller l'intérêt** de son public pour le sujet abordé en réactivant des souvenirs ou des expressions sensibles, en l'amenant à poser un regard sur son environnement immédiat, en lui permettant de formuler des envies ou des regrets ;

- constituer une **première phase de mobilisation** en nommant le sujet et sa traduction dans la réalité des personnes, en initiant de premiers échanges entre habitant·es sur le sujet, en évoquant des possibilités de mettre le sujet au travail (opportunités existantes, acteurs identifiés, etc.), voire en proposant de prochaines étapes pour poursuivre l'échange.

Ces démarches pour « aller vers » peuvent s'appuyer sur des outils différents : enquête, dispositif d'animation (créer la rencontre et l'échange), dispositif d'interpellation dans l'espace public.

21. Sur les postures et conditions du face à face, voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifreé (op. cit.), p. 105 : « Les pratiques éducatives en jeu ».

Ces modalités peuvent être articulées dans l'espace et le temps pour proposer différentes portes d'entrée dans le sujet et sa mise en discussion, pour correspondre à une diversité de sensibilités.

Ces approches nécessitent un travail préalable de spécification des publics auxquels on souhaite s'adresser pour penser des modalités et lieux adaptés à ce public et augmenter les chances de réussite.

➤ Des démarches basées sur des propositions amenées par l'animateur·rice pour faire vivre des expériences nouvelles au public

Il peut alors s'agir :

- d'actions pour **rendre le thème de la nature plus présent** dans la vie des habitant·es des QPV, malgré le cadre très urbanisé, que ce soit en investissant les espaces naturels existants pour y vivre des activités ou des rencontres (Fête des Jardins [B], animation de rue [Nb]) ou en abordant ce thème de manière plus symbolique (idées évoquées par les participant·es au dispositif : événement annuel de quartier sur le thème de la nature, festival sur le moustique tigre pour en parler autant qu'élargir le traitement de la question...);
- d'actions pour donner davantage d'occasions aux habitants d'être **en contact direct avec la nature**, voire en immersion, et en repérer les effets : sorties dans des lieux naturels pour vivre une autre expérience, rendre visible les bienfaits de la nature quand une animation de pied d'immeuble utilise la fraîcheur naturelle des arbres, proposer une veillée ou une nuitée sous tente dans le parc du quartier pour l'investir autrement...



22. Action pédagogique portée par Les Petits Débrouillards et l'Ifremer : <https://www.ifremer.fr/fr/la-mediation-scientifique-l-ifremer/nos-offres-pedagogiques/monlopindemer>

23. Voir à ce sujet la publication numérique de l'Ifrée *Accompagner le changement de comportement chez l'adulte*, 2023. <https://publication.ifree.asso.fr>

- d'actions **pour mieux connaître et comprendre la biodiversité et ses enjeux** : animations autour du vivant, autour des interdépendances, la connaissance des écosystèmes (comme l'opération Mon lopin de mer²²) ;

- d'actions pour **agir en faveur de plus de nature dans le quartier** (désartificialisation d'espaces et végétalisation [L], plantations de petits fruitiers [L], repérage et protection de zones de nidage dans le quartier [L], création de carrés de potager ou de spirales aromatiques [P], aménagement d'un espace naturel éducatif hétérogène [P]...). Cela peut se traduire en plusieurs étapes, comme la création de nichoirs lors d'une fête de quartier et l'invitation lancée aux participant·es de se retrouver plus tard en saison pour les poser ensemble dans le quartier [L]. Ce type d'action peut aussi être issu d'un travail préalable avec les habitants.

Cette catégorisation des actions n'est bien sûr pas hermétique et les différents types d'actions peuvent se compléter et se nourrir. Certaines animations peuvent constituer une découverte pour une partie des publics et une occasion d'approfondir pour une autre, un chantier participatif peut être l'ébauche d'une action pour changer le quartier pour certains habitants et l'occasion simplement d'une activité de découverte pour d'autres. Même si l'intention de l'animateur·rice se situe davantage d'un côté ou de l'autre, chaque personne pourra s'en saisir selon l'étape à laquelle elle en est dans une progression vers l'action dans ce domaine²³.

Les expériences conduites ont questionné ces deux types d'approches (partir des publics et de ce qu'ils proposeront, ou partir d'une proposition de l'animateur·rice) selon deux angles différents : l'éducation et la participation.

D'un point de vue éducatif, les deux approches ont leur pertinence. Pour imaginer des possibles, une personne a besoin de se baser sur ce qu'elle connaît ou a déjà rencontré. Questionner son public sur son vécu l'aide à remobiliser son expérience et à envisager des idées de projets, mais dans certaines situations le vécu peut s'avérer limité et un préalable peut être de donner à vivre de nouvelles expériences pour pouvoir élargir le champ des possibles.

Du point de vue d'une démarche participative, lorsque le projet ne croise aucun enjeu important pour le public concerné (encore faut-il s'en assurer...), l'associer à des choix peut s'avérer inefficace ou difficile. Dès lors, une proposition de projet ou un premier aménagement à expérimenter peut constituer une opportunité pour impulser le débat.

Portée et limites des actions de l'animateur·rice

L'influence du maillage associatif sur le territoire

Pour plusieurs des expériences analysées, la présence (ou non) d'une kyrielle de partenaires locaux a constitué une ressource [B], un frein [L] ou bien un potentiel latent [P]. Une ressource lorsque les différents acteurs du territoire et les actions qu'ils mènent sont bien identifiés ; cela permet d'orienter au mieux les habitant·es selon leurs envies et de monter des projets communs dans lesquels s'engageront les différents partenaires à différents moments en fonction de leurs compétences. Dans le cas bordelais, la coopération entre le centre social (exploitant du jardin partagé) et l'épicerie solidaire (vente de produits) permettra à l'avenir de valoriser – dans tous les sens du terme – la production des bénévoles.

La dépendance à une structure de quartier présente en revanche un frein dans deux cas de figure : lorsque les intentions de celle-ci divergent par rapport à celles de la structure d'éducation à l'environnement souhaitant intervenir, ce qui ne permet pas d'envisager un co-portage du

projet, ou bien lorsque celle-ci est peu identifiée dans le quartier par les habitant·es.²⁴

Le maillage associatif local peut représenter un potentiel lorsqu'il existe de nombreuses structures sur le quartier. Toutefois, lorsqu'elles travaillent en tuyau d'orgue avec leurs publics sans collaborer entre elles – par un manque d'habitude ou de temps – les propositions (voire sollicitations) adressées aux habitant·es peuvent se cumuler et devenir contre-productives. En effet, les habitant·es des quartiers populaires, et plus spécifiquement ceux des QPV sont sollicité·es sur de nombreux sujets (aménagement du quartier, « écocitoyenneté », vie publique...), des sollicitations qui ne trouvent pas forcément de débouchés et créent ainsi un sentiment de frustration. Il peut être judicieux de mener en préalable une concertation avec les différents acteurs du quartier pour éviter le doublon d'initiatives similaires, ou bien mettre les forces en commun.

Peu de moyens et logique de résultats

Parmi les freins à la conduite des expérimentations, on peut relever le fait que ces projets ont souvent été conduits dans des conditions difficiles, avec généralement peu de temps disponible pour élaborer, expérimenter et ajuster les démarches (rythme intense d'activité laissant peu d'espace à l'ingénierie pédagogique). Dans ce contexte, le groupe de travail en formation a été une opportunité pour prendre du recul sur les projets et concevoir les démarches au contact des autres praticien·nes.

Cette situation est en partie la conséquence de structures tributaires de contraintes économiques fortes et d'une demande importante, ainsi qu'une difficulté à valoriser à sa juste place la part d'ingénierie dans le travail de l'animateur·rice (identifié·e davantage dans sa position de face-à-face public). Lorsqu'il s'agit d'aborder un champ nouveau (que ce soit la thématique de la biodiversité pour une structure sociale de quartier ou le public en précarité sociale pour une structure d'éducation à l'environnement), le temps de conception des démarches est nécessaire et conséquent, tout comme le suivi de l'action dans le temps, car il s'agit d'apprendre de son public, de ses essais, et d'élaborer progressivement la suite de la démarche à partir de ces premiers résultats. Le travail de partenariat

s'avère indispensable dans ce type de projets et nécessite également du temps de rencontre et de co-élaboration des projets.

Il ne s'agit pas là de décourager les structures éducatives de s'engager dans ce type de démarche, mais de permettre aux décideur·euses public·ques de mesurer l'enjeu qu'il y a à soutenir les acteur·rices de terrain dans ces phases de travail moins visibles mais indispensables à un travail de fond sur ces enjeux. Les acteur·rices qui s'engagent dans ces démarches sauront également que les effets de leurs efforts seront aussi à la mesure des moyens qu'il leur sera possible de consacrer à l'action, car il s'agit d'un travail de long terme.

A cela s'ajoute le fait que le secteur associatif est tributaire de financements publics qui s'opèrent de plus en plus par projets, sur le court terme et avec une logique de résultats à la clé. Cela incite les associations à mettre en place des actions visibles (aménagements, évènements) au détriment des démarches de fond, moins valorisables. Si l'inflexion de cette tendance semble hors de portée des acteur·rices de terrain, identifier cet obstacle structurel permet aux praticien·nes de comprendre les limites de la portée de leurs actions de court terme.

24. Sur les partenariats à développer, voir aussi : Livret n° 4 de l'Ifrée (op. cit.), p. 88 : « Construire et faire vivre le partenariat ».

Cela peut aussi les inciter à repenser des approches qui s'inscrivent dans une perspective suivie à plus long terme. Ainsi, valoriser par étapes successives (en donnant à voir les résultats de chaque étape) une démarche plus longue passe par exemple par des manières de rendre visible l'appropriation progressive de la thématique par les habitant·es, l'évolution des perceptions des acteurs voire des partenariats, les leviers d'action identifiés, etc.

La logique de résultats peut conduire les décideur·euses publiques à attendre des structures éducatives que les actions conduites amènent les habitant·es des QPV à agir en faveur de la biodiversité. Il faut toutefois distinguer dans les démarches éducatives ce qui relève de la sensibilisation à un sujet (découvrir qu'un sujet existe et comprendre de quoi il en retourne) et ce qui touche à l'accompagnement du passage à l'action (agir pour son quartier et/ou changer son propre comportement en faveur de l'environnement).

La sensibilisation est une étape préalable incontournable avant qu'une personne n'envisage de se tourner vers l'action ou de changer son comportement. Et le passage de l'un à l'autre peut prendre des années ou même jamais se produire

puisque cela relève du libre-choix de chacun autant que d'un travail sur des freins parfois nombreux à lever²⁵. Lorsque l'on aborde un sujet assez décalé par rapport au contexte (comme l'est le sujet de la biodiversité, dans un environnement très urbanisé, avec les freins déjà évoqués rendant le sujet difficile d'accès pour les classes populaires), la phase de sensibilisation est d'autant plus complexe et cruciale, et les perspectives de passage à l'action lointaines.

Cela n'enlève rien à l'intérêt de traiter ce sujet dans une perspective d'amélioration du cadre de vie des habitant·es des QPV et de ne pas exclure ces citoyen·nes de la réflexion sur ces enjeux. Toutefois il s'agira de rester humble sur les retombées à en attendre en matière d'actions à court terme portées par les habitant·es et d'impact direct sur la biodiversité.

Si la visée immédiate est une amélioration effective de la biodiversité, alors il peut s'avérer judicieux d'impliquer les acteur·rices publics en capacité d'agir sur les aménagements tout en associant au projet les habitant·es (qui auront pu être sensibilisés) pour leur fournir de nouveaux espaces pour se saisir de ces enjeux en tant que citoyen·nes.

Chaque acteur·rice a son rôle à jouer à son niveau

Lors des expérimentations consistant à aller à la rencontre des habitant·es des QPV pour identifier là où les enjeux de biodiversité croisent leurs centres d'intérêt, les animateur·rices ont régulièrement été confronté·es aux limites de leurs capacités d'action à leur seul niveau.

Les habitant·es font des liens pertinents entre les thématiques environnementales abordées et leurs propres sujets de préoccupation : inconfort thermique, prolifération d'espèces dans l'habitat (ex. cafards, rongeurs), aménagement de l'espace public... Pour elles et eux, les enjeux importants se situent là et leur intérêt à se mobiliser en faveur des questions de biodiversité est freiné par leur impression de ne pas être pris en compte dans leurs demandes légitimes.

Cette motivation peut constituer un moteur puissant de mobilisation des habitant·es des QPV en faveur de la biodiversité dans leur quartier. Les animateur·rices peuvent les aider par exemple à s'informer sur le sujet pour comprendre la nature du phénomène et les facteurs principaux agissant dessus, afin de leur permettre d'identifier les leviers d'actions à mobiliser et les acteurs qui en ont réellement le pouvoir. Toutefois, les animateur·rices ne se sentent pas toujours légitimes et compétents pour engager les habitant·es dans une démarche revendicative (et sans assurance d'être effectivement entendu·es et pris·es en compte).

Ils et elles ont alors besoin de pouvoir identifier avec les acteur·rices institutionnel·les en charge de ces quartiers (bailleurs sociaux, collectivités, services de l'État...) des zones d'action qui soient significatives à la fois pour les habitant·es concerné·es et pour les enjeux écologiques. Pour y parvenir, le fait d'associer des représentants de ces acteur·rices institutionnel·les à ces démarches d'« aller vers » les habitant·es sur ces sujets serait l'occasion pour ces acteur·rices de percevoir cette capacité d'implication des habitant·es, et serait l'opportunité d'identifier avec les animateur·rices des pistes d'actions possibles.

A ce constat s'ajoute le fait que les habitant·es ont parfois un vécu négatif par rapport à des dispositifs consultatifs défaillants rencontrés par le passé, ou par rapport à des programmes les impactant et pour lesquels ils et elles n'ont pas été consulté·es. Dans ce contexte, les animateur·rices en lien avec les habitant·es doivent composer avec ces échecs passés et recréer les conditions d'une plus grande confiance dans les institutions. Ils et elles sont donc prudent·es sur l'engagement avec des acteur·rices institutionnel·les en ce sens et ont besoin de s'assurer que les conditions sont réunies pour la conduite d'une démarche participative sincère qui pourra donner ou redonner confiance aux citoyen·nes impliquées.

25. Voir à ce sujet la publication numérique de l'Ifree *Accompagner le changement de comportement chez l'adulte*, 2023, <https://publication.ifree.asso.fr>



Table des matières

Introduction	2
Présentation du dispositif	3
Expérimentations et enseignement	4

à Niort

Le jardin partagé de la place Auzanneau	6
Pratiques écoresponsables et biodiversité	10

à Limoges

“Plus de nature dans mon quartier” à Bellevue	13
---	-----------

à Bordeaux

Le jardin partagé de Grand Parc	17
---------------------------------------	-----------

à Pau

Aménagement et expérimentation sur l'Espace Prévert	21
---	-----------

Enseignements et points de repère en lien avec ces expériences	25
Les quartiers politique de la ville (QPV) et leurs habitant·es	25
Pourquoi faire de l'Éducation à l'Environnement en QPV ?	28
Comment aborder la biodiversité en QPV ?	29
Croiser les expériences pour concevoir des approches	31
Portée et limites des actions de l'animateur·rice	33

➤ **Coordination éditoriale :**

Marc Béteau et Annie Bauer, Ifrée

➤ **Rédaction :**

Marin Minard, stagiaire en Master 2 de sociologie à l'Ifrée, a produit le premier jet de rédaction des fiches expériences ainsi que des éléments de bilan. Les fiches expérience ont été relues et amendées par les animateur.rices concerné.es. Le bilan a été amendé par les praticiens de l'Ifrée.

➤ **Conception graphique et réalisation :**

Nathalie Louvet – contact@nathalielouvet.fr

➤ **Structures partenaires ayant participé au dispositif :**



➤ **Merci à tous les animateur.rices ayant contribué à ce travail :**

Valéry Arramon, Claire Bessin, Lucile Boyer, Léo Courbouin, Andréia Guilhermina, Virginie Josselin, James Lavergne, Sandrine Murguet, Céline Prioult, Gaël Quenet, Franck Taboury.

➤ **Cette action est soutenue par :**



➤ **Dépôt légal :** décembre 2023

Licence Creative Commons, Attribution et Partage dans les mêmes conditions



CONTACT